

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL

**2 JEEP
CUMMANCHE PIONEER
à SACRIFIER
11 500\$**
Chrysler
transport et rabais
Chrysler inclus
MAISONNEUVE
Jeep Edge
47, boul. Saint-Cyrille Est
136, rue Maisonneuve
tel.: 529-8135

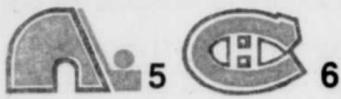
VENDREDI 23 FÉVRIER 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 56
44 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPESIE-ABITIBI 50\$

35c

LE SPORT



**Le Canadien l'emporte
difficilement au Colisée**

Les partisans des Nordiques n'ont cependant pas tout perdu puisque le centre Joe Sakic a paraphé un nouveau contrat de quatre ans avec son équipe. **S-2 et S-3**

LE CANADA

**Moins de fonctionnaires et un
service de la dette coûteux**

Le nombre de fonctionnaires fédéraux est à son plus bas depuis 1973 alors que le service de la dette coûte 41,2 milliards \$ en intérêt, soit 4,7 millions \$ de l'heure. **A-8**

LE QUÉBEC

**Ryan demeure inflexible sur
la hausse des frais de scolarité**

Au moment où l'Association nationale des étudiants du Québec se prépare à la grève, le ministre Ryan demeure inflexible sur la hausse des frais de scolarité. **A-4**

LA RÉGION

**Les eaux usées de la CUQ
sur la plage Jacques-Cartier**

Au lieu d'être acheminées dans le chenal du fleuve, des milliards de litres d'eaux usées ont été déversées sur la plage Jacques-Cartier, à Ste-Foy, depuis le 19 janvier. **A-3**

**Le caporal Desbiens
est remis en liberté**

Le caporal Jean-Marie Desbiens a été remis en liberté. Le juge Laurent Dubé a pris en délibéré le verdict qu'il rendra, le 13 mars dans le dernier procès du militaire. **A-8**

LE MONDE

**Reagan jure qu'il n'a jamais
eu de soupçon sur l'irangate**

L'ex-président Reagan a affirmé qu'il n'avait « jamais eu le moindre soupçon » que ses collaborateurs aidaient secrètement les rebelles du Nicaragua en 1985. **B-6**

L'ÉCONOMIE

**Légère baisse du
taux d'escompte**

La Banque du Canada a baissé hier son taux d'escompte à 13,25 % après l'avoir porté la semaine dernière à 13,32 %, son plus haut niveau depuis sept ans. **B-1**

LES ARTS

**Expo sur la Turquie
au Musée de la civilisation**

Notre moderne Musée de la civilisation devient le plus vieux musée du monde, le temps d'une exposition : « Turquie, splendeurs des civilisations anatoliennes », présentée jusqu'au 6 mai. **C-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4 et A-5
Le Canada	A-7 et A-8
Le Monde	B-6 et B-7

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-6 à C-11
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-11
Décès	C-11 et C-12
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-6
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-10
Où aller à Québec	C-5

LA MÉTÉO

Neige devenant intermittente en après-midi. Accumulation totale : 15 cm. Températures stationnaires à moins 2. Demain : généralement nuageux. **S-16**

Sondage Reid-Southam-LE SOLEIL

Les Canadiens souhaitent l'assimilation des minorités

OTTAWA — Les Canadiens se perçoivent comme une nation accueillante pour les minorités. Toutefois, ils souhaitent que celles-ci s'assimilent à la majorité plutôt que de chercher à maintenir ici leurs coutumes et leurs langues.

par **PIERRE-PAUL NOREAU**
LE SOLEIL

La générosité canadienne a des limites semble en fait démontrer cette première tranche d'un

sondage Reid-Southam-LE SOLEIL sur l'attitude des Canadiens à l'endroit des minorités. La seconde partie dévoilée demain portera exclusivement sur les tensions linguistiques.

Six personnes sur dix croient donc qu'on devrait encourager les minorités à se fondre dans le creuset de leur terre d'accueil ; 34 % estiment au contraire que la priorité pour le Canada devrait être d'essayer d'accepter les groupes minoritaires avec leur culture.

Cet écart s'élargit un peu plus lorsqu'on demande aux

gens d'évaluer ce que pense les autres de ce choix. 67 % des répondants croient qu'on souhaitera l'assimilation des minorités, contre 21 % seulement qui pensent qu'on optera plutôt pour leur acceptation avec leurs langues et leurs coutumes.

Montée de l'intolérance

En interrogeant par ailleurs les gens sur différents événements provinciaux mettant en cause le facteur ethnique et en scrutant les attitudes générales à l'égard des minorités, les analystes de la maison Angus Reid Associates concluent que les Canadiens perçoivent actuellement une montée de l'intolérance.

Tout d'abord, 60 % des sondés contre 32 % estiment que le traitement généreux des minorités est un trait distinctif du peuple canadien. Une proportion quasi équivalente (54 %) déceit toutefois, à la lumière de certains agissements, une attitude de moins en moins généreuse à l'endroit des minorités.

Le rejet en Alberta d'un

Suite A-2, Sondage...

**Les Canadiens face
aux minorités**



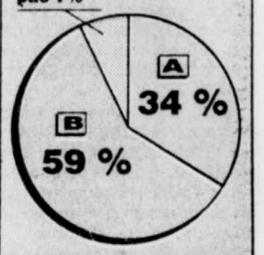
Selon vous, quelle priorité devrait être plus importante pour le Canada :

A - encourager les Canadiens à essayer d'accepter les groupes minoritaires avec leurs langues et leurs coutumes

ou bien

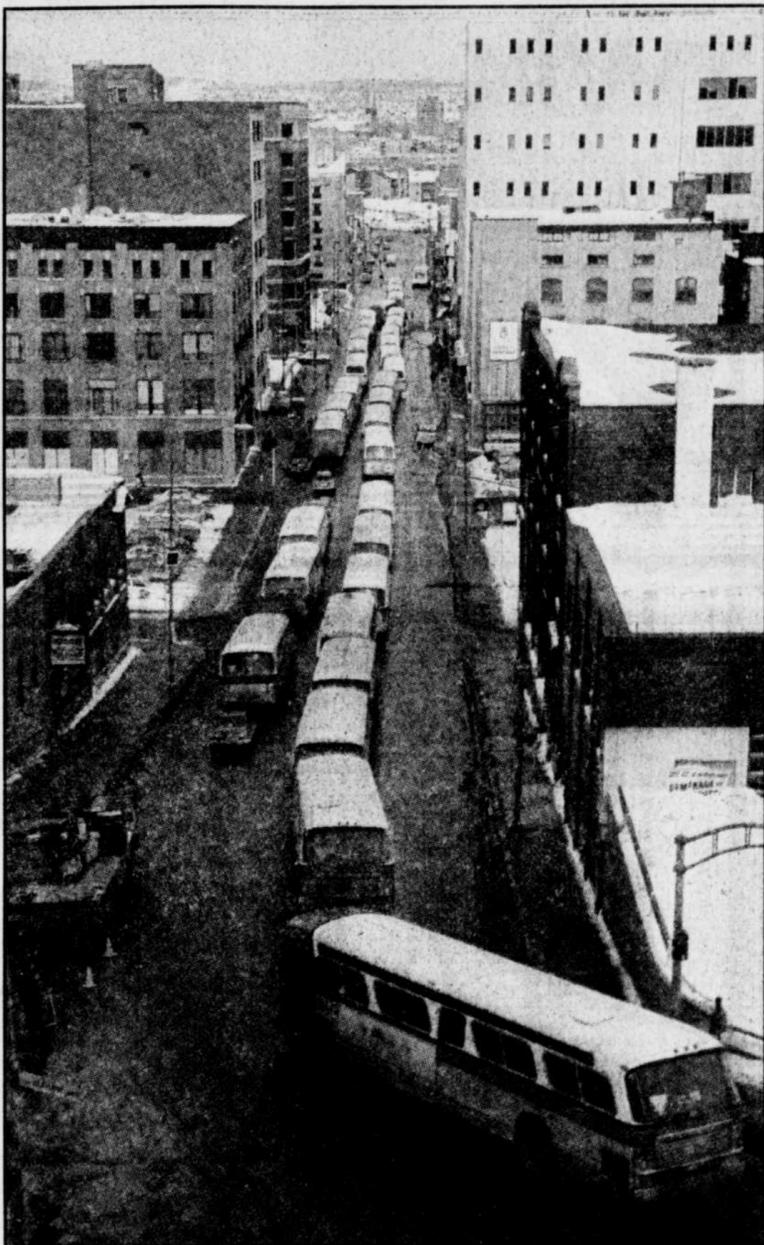
B - encourager les groupes minoritaires à essayer de changer pour s'intégrer à la majorité canadienne ?

Ne savent pas 7%



Graphique, Le SOLEIL

Près de 200 autobus ont défilé en cortège



Les chauffeurs au volant de près de 200 autobus ont arpenté certaines parties de la ville, hier matin.

La CTCUQ fait une offre finale à ses chauffeurs

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) a déposé une offre finale de règlement au syndicat de ses chauffeurs, hier, devant le conciliateur, M. Jean-Louis Duchesne.

par **BENOÎT ROUTHIER**
LE SOLEIL

Le président de la CTCUQ, M. Claude Larose, a expliqué que ces offres « se comparent avantageusement à ce qui existe dans les autres organismes de transport », dont la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

Par contre, le président du syndicat des chauffeurs, M. Henri Massé, a laissé entendre que, par rapport à l'offre globale faite la semaine dernière, l'offre finale fait voir « de très petits pas, des pas minimes au niveau de deux ou trois points ».

Le président de la CTCUQ déclare que celle-ci est allée « au bout de sa marge de ma-

noeuvre et au bout de ce qu'on peut raisonnablement donner dans le contexte actuel de restrictions budgétaires ». Il a ajouté qu'il ne doute pas du bien-fondé des demandes syndicales mais que la CTCUQ n'a pas les moyens d'y souscrire. Il a confiance que les membres de la base vont analyser sérieusement cette offre globale et finale. « La balle est maintenant dans le camp du syndicat », a-t-il souligné.

Le permanent de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Richard Fortin, a déclaré que l'offre de la CTCUQ sera soumise bientôt à l'assemblée générale des chauffeurs. Quant à la poursuite des moyens de pression, le comité syndical étudie la chose aujourd'hui.

M. Fortin a ajouté qu'hier matin le conciliateur avait soumis aux parties une démarche pour la poursuite des négociations, démarche qu'il aurait été convenu de ne pas dévoiler. Tandis que le comité syndical l'a acceptée, la partie patronale l'a refusée.

L'Express négó

Bien que les moyens de pression n'aient pas entravé le service aux usagers, les chauffeurs au volant de près de 200 autobus ont arpenté certaines parties de la ville, hier matin après l'heure d'affluence. L'Express négó a pu être vu au parc des Champs de bataille, sur la Grande Allée jusqu'au ministère du Travail où se déroulent les séances de conciliation. Puis le cortège a descendu la côte d'Abraham et la rue de la Couronne pour regagner le garage de la CTCUQ. Trois autobus se sont tamponnés en fin de virée...

Valcourt et Hudon au cabinet Mulroney annonce un remaniement « substantiel »

OTTAWA — Remaniement ministériel surprise à Ottawa ce matin. Interrogé par la presse à sa sortie de la Chambre des communes, le premier ministre s'est contenté de préciser que ce serait un remaniement « substantiel ».

par **MICHEL VASTEL**
Edimedia

La rumeur la plus persistante veut que Bernard Valcourt, représentant le Nouveau-Brunswick, revienne au cabinet, et que Jean-Guy Hudon, député de Beauharnois-Salaberry et ancien maire de Beauharnois, entre au cabinet en remplacement de Jean Charest.

Bernard Valcourt avait dû démissionner, en août dernier, après avoir plaidé coupable à une accusation de conduite en état d'ivresse. Un accident de motocyclette, en voulant échapper à la police, lui avait coûté un oeil. Il serait question qu'il reprenne son ancien portefeuille de la Consommation et des Corporations, ou celui des Pêches.

Le premier ministre est en effet particulièrement mécontent de l'actuel ministre des Pêches, Tom Siddon, de Richmond en Colombie-Britannique. La situation de l'industrie de la pêche, dans les provinces de l'Atlantique en particulier, est telle qu'un nouveau ministre, meilleur communicateur comme Valcourt peut l'être, serait bienvenue. On a noté qu'en ce moment c'est le ministre du Commerce extérieur, John Crosbie, qui négocie avec les usines de traitement du saumon et du hareng de Colombie-Britannique, plutôt que Siddon.

Ce n'est pas la première fois qu'on parle de l'entrée au cabinet de Jean-Guy Hudon, actuellement secrétaire parlementaire à la Défense. Élu en 1984, il a

Suite A-2, Mulroney...

Saint-Sacrement et l'Enfant-Jésus Deux hôpitaux vont subir des rénovations

Le ministère de la Santé et des services sociaux change de cap : il n'y aura plus de construction nouvelle dans le domaine hospitalier ; le ministère verra plutôt à l'entretien, à la rénovation, aux réparations des édifices affirme M. Marc-Yvan Côté. Le ministre identifie deux hôpitaux de la région qui ont un besoin urgent de réfections : Saint-Sacrement et l'Enfant-Jésus.

par **LOUISE LEMIEUX**
LE SOLEIL

« Compte tenu de la rareté des ressources, nous nous devons de protéger le patrimoine avant de songer à l'agrandir. Pendant une certaine période, on a davantage pensé à l'expansion qu'à la consolidation de ce que nous avons. C'est pas un reproche contre personne, l'économie de la province le permettait », a déclaré M. Côté. Il a précisé que l'hôpital du Saint-Sacrement et l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec (le ministre a aussi parlé de l'Hôtel-Dieu de Montréal) seraient privilégiés « vu qu'ils n'ont pas été choqués ces dernières années » au chapitre de l'entretien et de la rénovation.

Ces deux institutions peuvent chacune s'attendre, dès avril prochain, à des montants de 10 à 20 millions \$ pour effectuer les études de coûts des premières réparations à réaliser. Le ministre puisera à même les 300 millions \$ prévus annuellement dans le budget de son ministère au chapitre de la sécurité et de la vétusté des établissements hospitaliers. L'hôpital du Saint-Sacrement a besoin de 85 millions \$ pour se remettre à neuf, et l'Enfant-Jésus de 5 millions \$ de plus. Les rénovations se feront sur plusieurs années à fait remarquer Marc-Yvan Côté.

Le ministre a annoncé cette nouvelle orientation de son ministère alors qu'il inaugurait les

Suite A-2, Hôpitaux...

Suites de la première page

Mulroney...

facilement repris son siège avec une majorité de près de 16 000 voix sur la candidate libérale. Il renforcerait ainsi la représentation au cabinet de la grande région de Montréal, d'autant plus qu'on dit le premier ministre « déçu » de la performance du ministre du Travail et ancien maire d'Anjou, Jean Corbeil.

On sait également que Mary Collins, également représentante de la Colombie-Britannique, a menacé de démissionner à cause de l'annulation du projet de super brise-glace, le Polar 8. Si elle met sa menace à exécution, le premier ministre ne serait pas forcé de la remplacer puisqu'elle n'était que ministre associé à la Défense nationale.

Par contre, le limogeage ou la démission de deux représentants de la Colombie-Britannique amènerait le premier ministre à donner une promotion à Kim Campbell, de Vancouver, actuellement ministre d'État aux Affaires indiennes. On sait que Mme Campbell a été « remarquée » par le bureau du premier ministre pour la campagne qu'elle a menée dans sa propre province en faveur de l'accord du lac Meech.

Une chose est sûre, les ministres Harvie Andre et Bill Winegard seront présents ce matin à 10 h à Rideau Hall pour ce qui sera aussi la première cérémonie d'assermentement ministérielle du nouveau gouverneur général, M. Ray Hnatyshyn.

La loi créant le nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, et fusionnant les anciens ministères de l'Expansion industrielle régionale et ce qui reste du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, a été proclamée hier.

Harvie Andre, ministre en titre, et Bill Winegard, ministre d'État aux Sciences et à la technologie, devront être assermentés de nouveau par ce seul changement de nom. Mais la création du nouveau ministère pourrait aussi amener le départ du cabinet de Tom Hockin (Petites entreprises et Tourisme) dont on dit que le premier ministre insatisfait aussi.

Frank Oberle, un autre représentant de la Colombie-Britannique, sera lui aussi de la cérémonie à Rideau Hall puisque le ministère des Forêts devient un nouveau ministère plutôt qu'un simple ministère d'État rattaché à l'Agriculture.

Récemment, un ministre important du Québec a confié à Edimedia qu'il n'y aurait pas de remaniement important avant l'été, c'est-à-dire après que la situation de l'accord du lac Meech se sera clarifiée. Mais hier, le premier ministre a confié, au cours d'une brève conversation, et toujours à propos de l'impasse constitutionnelle : « C'est dur, c'est pas facile. »

Plusieurs ministres, du Québec en particulier, ne sont pas satisfaits de l'actuel ministre des Relations fédérales-provinciales, Lowell Murray. Celui-ci pourrait rester leader du gouvernement au Sénat, et membre du cabinet, mais perdrait son portefeuille et le dossier constitutionnel. Il n'a d'ailleurs toujours pas remis son rapport au premier ministre, les deux hommes ayant convenu de se voir « après le budget », a précisé monsieur Mulroney.

Quant aux autres rumeurs, sur les départs de Joe Clark (des Affaires extérieures), de John Crosbie (du Commerce), de Bill McKnight (de la Défense) ou de Marcel Masse (des Communications) elles ne semblent pas fondées. Les uns et les autres vauquaient à leurs fonctions, parfois en dehors de la capitale nationale, comme si de rien n'était.

Si le remaniement devait être majeur cependant, il pourrait impliquer l'actuel solliciteur général, Pierre Blais, dont ses collègues de l'Ouest sont particulièrement mécontents après qu'il ait laissé « pourrir » la situation à la Gendarmerie royale. Une polémique oppose actuellement la GRC à des groupes ethniques de l'Ouest, la police fédérale refusant que des sikhs portent leur turban plutôt que le traditionnel chapeau. De même, les députés sont mécontents des « descentes » de plus en plus fréquentes de la police fédérale dans leurs bureaux du Parlement et, là encore, on reproche à Pierre Blais d'avoir manqué de fermeté avec la GRC.

Hôpitaux...

locaux de l'unité de médecine familiale de l'hôpital du Saint-Sacrement. Un médecin de l'unité sera de garde la nuit et les week-ends. Cette unité offre des services de soins à domicile, de gériatrie, d'obstétrique, de dépistage du SIDA et de MTS, de vaccination. Une véritable clinique privée en milieu hospitalier.

Par où commencer ?

Changer les fenêtres ? Garnir les cages d'escalier de portes coupe-feu ? Éliminer les chambres de six et 12 patients ? Installer la canalisation des gaz médicaux ? Le ministre Côté doit rencontrer les autorités de ces hôpitaux et les représentants du CRSSS pour déterminer les priorités de chacune des institutions.

Le 22 janvier, Le SOLEIL rendait compte du mauvais état de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et des problèmes de l'hôpital Laval, deux illustrations d'un dossier rendu public par l'Association des hôpitaux sur l'état lamentable des établissements hospitaliers. L'AHQ réclamait 300 mil-

L'affaire LE SOLEIL-CHRC

Les syndicats se dissocient

Les excès de langage de l'animateur André Arthur ne sont pas plus acceptables que la demande de fermeture de CHRC par le président du SOLEIL, M. Robert Normand. C'est ce qu'affirme dans un communiqué commun le président du syndicat des journalistes du Soleil et le président du syndicat des employés de CHRC.

Ils soulignent n'avoir jamais été associés au conflit entre l'éditeur du Soleil et le copropriétaire et animateur-vedette de CHRC. « Et nous n'entendons pas l'être », écrivent les deux dirigeants syndicaux.

Selon Paul Ouellet, de CHRC, et Pierre Pelchat, du Soleil, « le principe de la liberté d'opinion et d'expression et le droit du public à l'information complète ne passent pas par la fermeture d'une station

de radio ou par une campagne de désabonnement à un journal ».

Les dirigeants des deux syndicats soutiennent que « les abus des uns ne justifient pas la mesure des autres » puis invitent MM. Normand et Arthur à « revenir au gros bon sens et à laisser les tribunaux trancher le litige qui les oppose ». Ils terminent en affirmant leur volonté commune de continuer à offrir à leurs auditeurs et lecteurs respectifs « une information de la plus haute qualité ».

L'attitude du Syndicat des journalistes du Soleil

L'animateur André Arthur a dit des journalistes du Soleil qu'ils étaient « jaunes... insignifiants... des poignés et qu'ils écrivaient une diarrhée d'insignifiance », et je m'efforce présentement de l'amener à faire en sorte qu'il ne tienne plus ce genre de propos.

Or le président du syndicat des journalistes du Soleil, M. Pierre Pelchat, vient de se désolidariser de mon action en leur faveur.

Avant de conclure que M. Arthur avait raison, nos lecteurs doivent savoir que LE SOLEIL compte plus de 500 employés dont une centaine de journalistes et que les points de vue de chacun de ceux-ci ne coïncident pas toujours avec ceux qui sont exprimés par leurs dirigeants syndicaux.

Il s'agit d'un coup bas qui donne la mesure de la fierté des employés qui l'ont porté mais qui ne me distraiera pas de l'objectif que je poursuis pour LE SOLEIL et ses lecteurs ainsi que pour ses autres employés.

L'éditeur,
Robert Normand

lions \$ supplémentaires pour pallier les rénovations les plus urgentes.

Les urgences

En 1985, le MSSS a dépensé 185 millions \$ pour améliorer les urgences. Trois ans plus tard, le problème des urgences est encore là. C'est donc clair, dans l'esprit du ministre : le problème des urgences est moins un problème d'argent qu'un problème d'organisation, dans chacune des institutions, et de concertation dans l'ensemble des institutions d'une région. « Avant d'investir un sous de plus, on va régler ces problèmes », promet le ministre.

Le ministre trouve curieux que depuis les urgences débordent durant la semaine, alors que des lits sont libres durant le week-end. M. Côté en conclut que « les dispensateurs de services de santé » préfèrent travailler durant la semaine plutôt que durant le week-end.

Il promet une conférence de presse la semaine prochaine pour faire le point sur la situation des urgences pour l'ensemble du Québec.

Sondage...

membre de la Légion royale canadienne parce qu'il ne voulait pas porter tout le costume traditionnel, sa religion lui imposant le port du turban ; les révélations sur la discrimination contre les autochtones dans le système judiciaire au Manitoba et en Nouvelle-Écosse ; la mise sur le marché de macarons dans les Prairies suggérant que la société canadienne est menacée par l'immigration ; et enfin, la demande par certains groupes de la région de Vancouver d'une plus forte immigration de race blanche et d'une diminution de l'immigration de couleur, voilà des manifestations selon les Canadiens qui sont indicatives d'un changement.

Dans le dossier impliquant un membre de la communauté sikh en Alberta, les gens de cette province sont beaucoup plus enclins que la moyenne nationale à appuyer la décision de la Légion d'avoir exclu de leur groupe l'homme qui réclamait de pouvoir porter son turban. En fait, 49 % des Canadiens interrogés jugent que la Légion a eu tort, contre 43 % (dont 57 % d'Albertains) qui considèrent qu'il y avait lieu de l'expulser.

Dans le cas des autochtones, la marge est moins serrée. À la lumière des enquêtes sur l'affaire Marshall en Nouvelle-Écosse et sur la justice manitobaine à l'égard des Amérindiens, on conclut à 57 % contre 29 % que ces derniers ne sont pas jugés équitablement par le système judiciaire canadien.

On réprovoque dans une proportion identique l'apparition de macarons suggérant que l'arrivée d'immigrants menacent la société canadienne.

Enfin, 65 % des gens se disent en désaccord avec une discrimination favorisant l'immigration blanche au détriment de celle de couleur. Il y a tout de même un Canadien sur quatre qui est d'accord avec cette approche.

Globalement, plus les gens sont âgés et moins ils sont scolarisés, et plus ils souhaitent voir disparaître les différences entre tous les Canadiens. Les Québécois sont les plus nombreux avec les gens de la Saskatchewan et du Manitoba à souhaiter la similitude. Dans l'autre clan, les jeunes et les gens ayant des études universitaires sont plus enclins à supporter le maintien de la différence au sein de la société canadienne. Les gens des Maritimes sont les plus respectueux de la langue et des coutumes des minorités.

Ce sondage a été réalisé sur la base de 1505 entretiens téléphoniques auprès d'adultes canadiens entre le 7 et le 15 février. Avec un échantillon de cette taille, la marge maximale d'erreur reconnue est de 2,5 %, 95 fois sur 100. La marge d'erreur s'accroît sensiblement dans le cas des résultats régionaux.

Demain : les tensions linguistiques

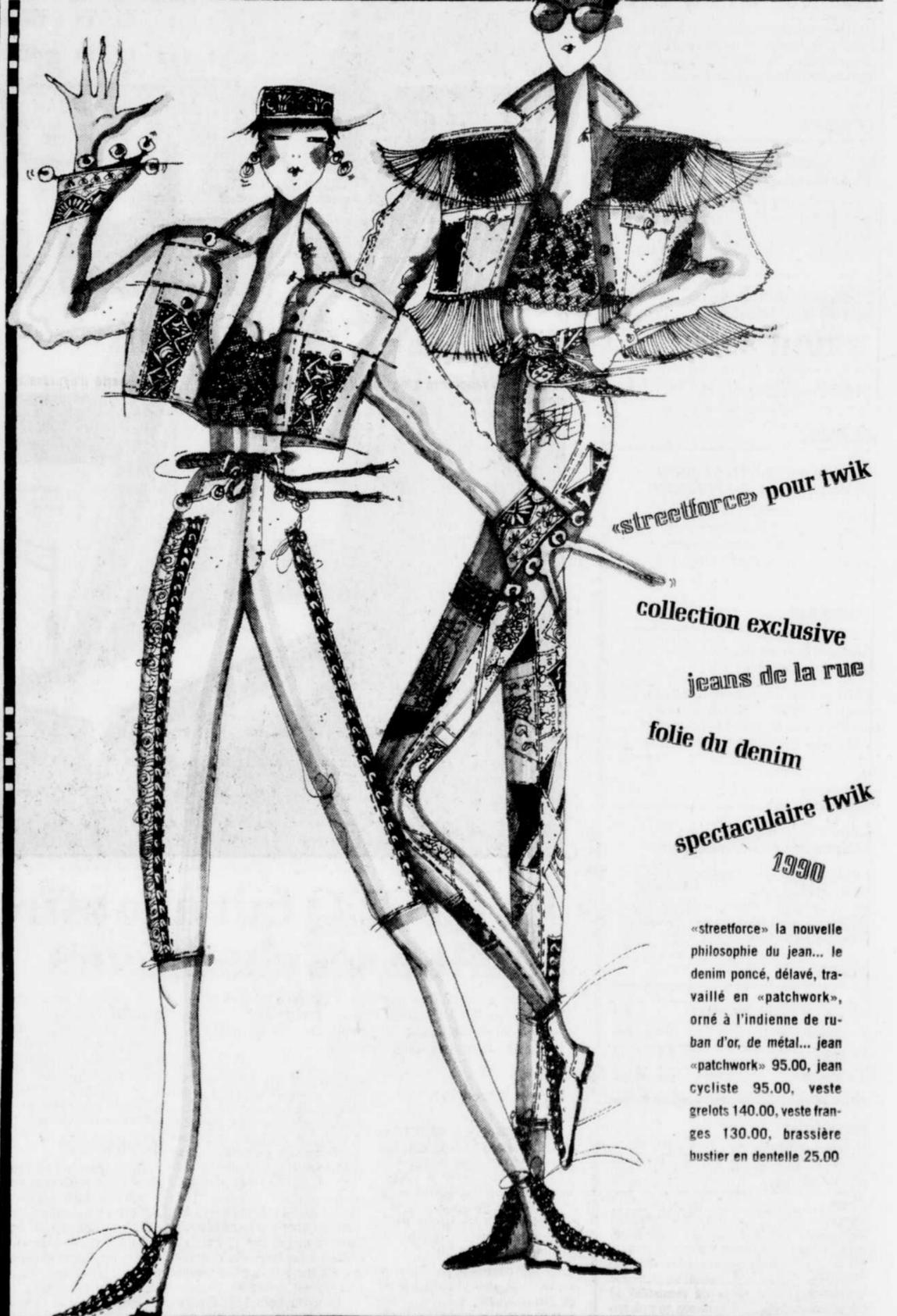
LA QUOTIDIENNE

tirage du 22-02-90

6-5-0

5-5-1-9

TWIK



«streetforce» pour twik

collection exclusive

jeans de la rue

folie du denim

spectaculaire twik

1990

«streetforce» la nouvelle philosophie du jean... le denim poncé, délavé, travaillé en «patchwork», orné à l'indienne de ruban d'or, de métal... jean «patchwork» 95.00, jean cycliste 95.00, veste grelots 140.00, veste franges 130.00, brassière bustier en dentelle 25.00.

la maison

simons

TROIS MAGASINS. LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE ET VIEUX QUÉBEC

Cours ce matin à Laval

Les cours ont lieu, aujourd'hui, à l'université Laval. Ainsi en a décidé hier soir le Syndicat des professeurs (SPUL), au terme d'une journée de grève et de plusieurs heures de négociations en présence du conciliateur.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Selon le président du syndicat de 1200 membres, Ramzi Salamé, il y a entente sur presque toutes les clauses à incidence normative.

Le vice-président Roland Ouellet parle plutôt d'un « certain progrès ». Par exemple, a-t-il dit au SOLEIL, les deux parties s'entendent maintenant sur la définition du plancher d'emploi, mais non sur les chiffres. Les questions des critères de promotion et des libérations syndicales sont aussi réglées. On note, par ailleurs, des développements positifs quant au régime des rentes.

En revanche, « certaines propositions patronales sont carrément inacceptables », affirme M. Ouellet. C'est le cas notamment des articles concernant les chargés de cours, dont les professeurs veulent limiter le nombre puisqu'il se gonfle au détriment des ressources professorales. Autre point en litige : l'intégration des 850 professeurs sous-classés dans les échelles de salaires. « Il y a une légère ouverture, mais elle est insuffisante », note le porte-parole.

À son avis, toutefois, la partie patronale « est plus parlable » et « il se passe plus de choses à la table de négociation » depuis les arrêts de travail. Tout laisse donc croire que les professeurs recourront de nouveau à ce moyen de pression pour hâter la signature d'une convention échue depuis mai 1988.

Deux fois « non »

Non au dégel des droits de scolarité. Non aussi à la grève pour contrer la hausse de ces frais annoncée par le ministre Claude Ryan. Tel est le double vote exprimé par les étudiants de l'université Laval au cours d'un référendum de trois jours dont le dépouillement a eu lieu hier. Plus de 11 200 personnes y ont participé.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Seulement 44 % des étudiants se sont prononcés contre le dégel des droits de scolarité. Si cette position l'emporte malgré tout, c'est que de très nombreux membres de la CADEUL ont préféré annuler leur vote ou s'abstenir de répondre à la question, suivant en cela le mot d'ordre de leurs associations. En effet, les organismes représentant les étudiants en sciences et génie, administration, droit, médecine, physiothérapie, ergothérapie, sciences infirmières, médecine dentaire, diététique, pharmacie, orientation, études cinématographiques, enseignement secondaire et collégial, sont favorables à un dégel pour des raisons de qualité de l'enseignement et de l'équipement.

Ainsi donc, si on ventile les 11 262 votes exprimés sur la hausse, on arrive à ces chiffres: 4906 contre (44 %), 2803 pour (25 %), 2764 bulletins annulés (25 %) et 732 abstentions (7 %).

À la seconde question, qui portait sur une grève générale illimitée dès le 27 février si un minimum de 20 établissements d'enseignement post-secondaire abondaient dans le même sens, les réponses sont les suivantes: 9495 contre (84 %), 1660 pour (15 %), 83 annulations et 21 abstentions.

Absence de quorum

La Confédération des associations étudiantes de l'université Laval (CADEUL), qui a organisé le référendum, avait convoqué une assemblée générale, hier soir, pour discuter de moyens de pression possibles. L'exécutif comptait proposer notamment un gel de cours de 24 heures, une manifestation régionale pour le 21 mars, des occupations de bureaux sur le campus, l'achat de publicité dans les médias. Il a dû remballer le tout, moins de 400 personnes se présentant à la grande cafétéria du pavillon Pollack où devait se tenir la réunion, alors que le quorum est de 1400.

« Nous allons reconvoquer une nouvelle assemblée générale pour bientôt », a déclaré au SOLEIL le secrétaire général de la CADEUL, Raymond Boisvert. Le responsable attribue en bonne partie à la grève des professeurs, hier, la désertion des troupes estudiantines.

La CUQ détourne ses eaux usées sur la plage Jacques-Cartier

Au lieu d'être acheminés dans le chenal du fleuve, des milliards de litres d'eaux usées ont été volontairement déversés sur les berges de la plage Jacques-Cartier, à Sainte-Foy, depuis le 19 janvier, polluant ainsi la rive sur toute sa longueur, à l'ouest du pont Laporte.

par GUY DUBE
LE SOLEIL

Ces déversements directs sur la plage ont cessé avant-hier, mais reprendront de plus belle pendant 10 jours, des lundi.

« On n'a pas le choix », a expliqué, hier, un porte-parole de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), Raymond Martin. Ce sont les travaux de

raccordement et de creusage d'un tunnel présentement en cours qui ont obligé la CUQ à détourner ses eaux usées sur la plage Jacques-Cartier.

M. Martin a indiqué que la CUQ avait préalablement obtenu l'autorisation du ministère de l'Environnement du Québec.

Les ingénieurs de la CUQ croient que les grandes ma-

rées du printemps et les glaces emporteront avec elles la presque totalité de la pollution causée par ces eaux usées.

« Si par malheur il en reste un peu, on s'est engagé à nettoyer la rive », a rétorqué M. Martin.

Les travaux de forage de deux tunnels de 3,3 km de longueur, dans le secteur ouest de la CUQ, totalisant des déboursés de 20 millions \$, ont été rendus nécessaires pour acheminer les eaux usées vers la station d'épuration de Sainte-Foy.

Chaque jour, tant au diffu-

seur de Beauport qu'à celui de Sainte-Foy, près de 500 millions de litres d'eaux usées, contenant 51 tonnes métriques de matières en suspension, sont rejetés dans le Saint-Laurent.

Le diffuseur de Sainte-Foy étant un peu moins important que celui de Beauport, c'est donc au-delà de 6 milliards de litres d'eaux usées qui ont été déversés sur la plage Jacques-Cartier pendant un mois. Et à compter de lundi, pendant une période de 10 jours, ce sont deux autres milliards de litres d'eaux usées qui seront déversés au même endroit.



Des milliards de litres d'eaux usées ont pollué les berges de la plage Jacques-Cartier, à Sainte-Foy, au cours des dernières semaines.



Jacques Parizeau

Parizeau compare MIL Davie à Pétromont

LEVIS-LAUZON - Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale ne trouve pas rassurantes les tergiversations qui se continuent entre les gouvernements du Canada et du Québec au sujet des pressantes difficultés financières de Mil Davie. Le Québec doit lui-même s'engager et discuter fermement pour assurer l'avenir de l'industrie navale dans notre province, a déclaré hier M. Jacques Parizeau.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Après avoir rencontré personnellement le président de MIL-Davie, M. Guy Véronneau, et le président du Syndicat des travailleurs dans cette entreprise de la rive sud de Québec, M. Robert Monette, le chef du Parti québécois, ainsi que le député lévisien, M. Jean Garon, ont donné une conférence de presse pour signifier surtout l'urgence d'une intervention gouvernementale et le besoin de pressions populaires dans ce dossier qui défraie l'actualité depuis plusieurs semaines déjà.

Pour le Comité d'appui à la Mil Davie qui accentue de plus en plus les pressions auprès des élus fédéraux et provinciaux, cet encouragement est considéré comme un pas dans la bonne direction, a signalé au SOLEIL M. Robert Monette.

Une analogie

Jacques Parizeau a établi une analogie entre l'action gouvernementale qui est réclamée actuellement pour la construction navale et ce qui avait été fait il y a quelques années pour sauver Pétromont. Le gouvernement québécois n'avait pas hésité à investir, ce qui a sauvé l'industrie pétrochimique à Montréal, devait-il rappeler.

Dans le cas du chantier naval de Lévis-Lauzon, le seul gros chantier qui reste au Québec, ce qui est demandé pour éviter une fermeture prochaine, c'est: 1 — une renégociation du contrat des frégates, un travail pour lequel Mil Davie agit comme sous-traitant et est injustement à la merci de St. John Shipbuilding; 2 — l'établissement d'une politique maritime conjointement par les gouvernements du Québec et du Canada.

« Si le gouvernement du Québec ne se mouille pas dans cette affaire pour régir les conditions de transport maritime, comme il est fait ailleurs dans le monde, il en sera bientôt fini de l'industrie navale au Québec. Ce n'est pas un privilège que nous demandons, puisque nous avons le plus important et le meilleur chantier maritime au pays. Une rationalisation va sans doute se continuer, au plan national comme au plan mondial, et c'est extrêmement dangereux pour le Québec. » Voilà ce sur quoi a insisté particulièrement Jean Garon qui répète ses arguments depuis plusieurs mois.

Jacques Parizeau et Jean Garon ont signalé en effet que le temps presse et qu'il ne doit plus être question de déterminer quel palier de gouvernement doit faire jaillir la lumière au bout du tunnel. « Le Québec n'a pas le choix pour préserver sa vocation dans l'industrie navale, alors qu'il est entretenu, pour cette décennie, le renouvellement de plusieurs flottes de bateaux marchands. Il doit s'imposer à la table pour élaborer avec le fédéral la politique maritime qui nous manque. »

Normand veut que CHRC obéisse au CRTC, non fermer le poste

Au cours d'une rencontre à laquelle il avait invité tous les employés du journal, le président du SOLEIL, M. Robert Normand, a affirmé hier que son but n'est pas de fermer CHRC ni d'écarter André Arthur des ondes mais de faire en sorte que cette station se comporte comme le CRTC l'a déjà enjointe de le faire.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

En réponse à un employé, M. Normand a précisé que si LE SOLEIL réclame que le permis de diffusion de CHRC ne soit pas renouvelé, c'est parce que, « André Arthur ayant envoyé promener le CRTC, il ne reste plus d'autre recours que de menacer le poste de lui retirer sa licence ou encore de lui retirer sa licence purement et simplement ».

Si le comportement de cette station de radio ne change pas, « j'estime que la logique amène la fermeture du poste mais c'est le poste lui-même qui en aura ainsi décidé », affirme M. Normand.

« Mon but n'est pas de fermer le poste ni d'enlever Arthur des ondes, c'est de faire en sorte qu'il puisse se comporter correctement, c'est d'assainir les ondes. Il suffit que CHRC obéisse au CRTC présentement pour que je me déclare satisfait et que l'on reprenne la collaboration avec CHRC que l'on avait

dans le passé et que l'on devrait avoir. »

Les employés qui ont posé des questions à M. Normand étaient tantôt d'accord, tantôt contre son intervention devant le CRTC. « J'estimais que c'était mon devoir pour LE SOLEIL, pour ceux qui y travaillent et également mon rôle social — et là je deviens un peu Don Quichotte — de faire en sorte qu'on épure les ondes à Québec », a affirmé le président du SOLEIL.

« J'estimais que ma fierté personnelle avait été bafouée et que je me devais de prendre les devants, ce que j'ai fait. J'espérais par la suite que les gens dans l'entreprise, par solidarité et par fierté vis-à-vis eux-mêmes, m'épaulent et me suivent. »

À propos des remous qu'a entraînés son intervention devant le CRTC, M. Normand a qualifié de « grand boucan » la façon dont CHRC a traité cette affaire en ondes. Il a accusé cette station et André Arthur de « jouer à la vierge offensée » et de se draper derrière le principe

de la liberté d'expression.

« Je conçois avec certains d'entre vous que le sujet peut être débattable mais j'estime cependant que toute liberté comporte des restrictions et que la liberté d'expression, si elle devient absolue pour chacun d'entre nous, engendre à ce moment-là, par la conjonction de l'exercice de ces libertés, une véritable anarchie ou encore un totalitarisme qui me répugne. »

Par ailleurs, il a indiqué qu'une « avalanche » de coups de téléphone émanant d'auditeurs de CHRC ont été reçus au SOLEIL à la suite de cette affaire de même qu'« un certain nombre d'appels d'abonnés », M. Normand a soutenu que ces appels d'abonnés « ne sont pas très nombreux » et que « cela se produit à peu près comme prévu ».

« Strange bedfellows »

À propos de l'intervention dans le débat de députés libéraux et de ministres de la région de Québec, le PDG et éditeur du SOLEIL a affirmé ne pas avoir été surpris des déclarations de M. Yves Séguin « étant donné qu'il a commencé sa carrière avec André Arthur et qu'il a décidé de poser un geste de solidarité ».

Quant à M. Marc-Yvan Côté, « c'est un fervent des émissions de M. Arthur qui, en général, ne lui frotte pas les oreilles trop fortement, de sorte que je conçois un peu qu'il puisse l'avoir appuyé ».

Admettant descendre ainsi « à un niveau près de celui d'Arthur », M. Normand a raconté qu'au cours d'une entrevue radiophonique, il avait qualifié d'« étonnant que l'on trouve Marc-Yvan Côté, Pierre Lacroix et André Arthur dans le même sac. Je comprends que, comme on dit en anglais, 'politics make strange bedfellows' mais cela demeure éminemment étonnant ». Disant avoir ainsi voulu introduire un peu d'humour dans une discussion susceptible de devenir trop académique, il a offert de s'excuser si l'on jugeait qu'il était descendu trop bas en tenant de tels propos.

Enfin, il s'est dit étonné de l'appui à CHRC par lequel les députés libéraux de la région « se trouvent à cautionner des propos qu'eux-mêmes n'auraient pas pu tenir à l'Assemblée nationale parce qu'ils auraient été réputés anti-parlementaires, donc non conformes à un sain exercice de la démocratie ».

Le chef du PQ avoue son trouble devant la démarche du SOLEIL

Même s'il reconnaît qu'André Arthur « dit des ordures », le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, ne cache pas son trouble face à la démarche entreprise par le président du SOLEIL, M. Robert Normand.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Ça me trouble, c'est très compliqué le débat qui vient d'apparaître. J'ai besoin de repenser à ça. Jusqu'ou va la liberté de parole dans notre société. C'est ça que ça pose essentiellement », a-t-il déclaré, en conférence de presse, hier.

Invité à commenter le geste posé par son ancien sous-ministre, M. Parizeau a dit partager « le même genre d'indignation », mais il a soigneusement évité de prendre clairement partie. Il a préféré poser une sé-

rie de questions sans y répondre, laissant à chacun le soin d'en interpréter le sens.

« Il y a des cas clairs, par exemple l'incitation à la violence (...) Mais l'injure ? Est-ce qu'il y a des injures à ce point graves, des injures moins graves et des injures pas graves du tout ? Qui décide ça ? » a demandé le chef du PQ.

« Ce qu'on demande au CRTC, c'est de dire : voici la liste des ordures que M. Arthur peut prononcer et voici celles qu'il ne peut pas prononcer. Qui va établir une liste comme ça ? M. Keith Spicer ? Je n'ai

pas du tout le goût de régler ça en trois coups de cuiller à pot. »

« Qu'est-ce qu'on fait avec la fameuse phrase de Voltaire qui est à l'origine de toute la liberté d'expression et de toute la liberté de presse dans notre société : Moi, je déteste tout ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez droit de le dire ? »

Bien conscient que tout cela n'équivaut pas à une prise de position claire et nette, M. Parizeau a conclu en disant : « Je serai peut-être plus clair après y avoir repensé, mais pour le moment laissez-moi penser à ça ». Assis à ses côtés, le député de Lévis, M. Jean Garon, a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter aux propos de son chef.

La sibylle

La ministre des Communica-

tions, Mme Liza Frulla-Hébert, s'est montrée plus sibylline encore, déclarant par voie de communiqué que « la liberté de presse et l'accès à l'information complète et juste constituent, dans notre société, un acquis majeur et doivent être protégés », mais que « cette liberté doit s'exercer à l'intérieur des limites imposées par le consensus social ».

Tout en rappelant que des mécanismes judiciaires sont à la disposition de ceux qui s'estiment victimes de préjudices, la ministre ne s'est pas prononcée sur le bien-fondé de la démarche du SOLEIL. « Le CRTC entendra les positions des différentes parties afin d'analyser la cause à son mérite. Il rendra ensuite sa décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés », a-t-elle simplement dit.

Parizeau s'attend à une hausse des impôts Le budget Wilson offre « enfin » à Bourassa le prétexte qu'il recherchait

Le gouvernement Bourassa a finalement trouvé dans le dernier budget Wilson le prétexte pour augmenter les impôts qu'il cherchait depuis des mois, a soutenu, hier, le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Il y a quelques mois, il a essayé d'invoquer le manque de pluie pour justifier des augmentations d'impôt. On a bien ri et l'argument de la sécheresse relative a été retiré. Puisque la pluie ne marche pas, le fédéral va servir », a-t-il déclaré en conférence de presse, hier.

Le gouvernement se trouvant dans un cul-de-sac budgétaire, les augmentations d'impôt que M. Gérard D. Levesque annoncera

dans son prochain budget seront bien supérieures aux 220 millions \$ qu'Ottawa a décidé de couper dans les programmes de santé et d'enseignement post-secondaire, prévoit M. Parizeau.

Du cinéma

Le chef du PQ a qualifié de « cinéma » la déclaration du président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, selon lequel la situation créée par le budget fédéral pourrait amener le gouvernement du Québec à retarder le dépôt de ses prévisions de dépenses au-delà de la date limite du 31 mars.

« Il va me faire croire qu'il vient

de découvrir que le gouvernement fédéral était tenté de ratisser les subventions aux provinces? M. Mulroney nous en parlait depuis déjà pas mal de temps. Je sais bien que la machine à Québec peut se retourner passablement vite. Là on entre dans le cinéma, le suspense qui prépare le prochain budget », a-t-il lancé.

Pendant quelques heures, les stratèges péquistes ont quand même jonglé avec l'hypothèse, techniquement possible, d'un report du dépôt des crédits, mais il l'ont finalement rejetée comme hautement improbable.

Taux d'intérêt

Ce sont surtout les conséquences du budget Wilson sur l'économie, déjà très handicapée par les hauts taux d'intérêt, qui préoccupent M. Parizeau.

« Le gouvernement fédéral s'amène avec des coupures de dépenses dont la moitié dans les transferts aux provinces. Ça implique que les provinces vont réagir par des coupures dans les programmes ou des augmentations d'impôt, ce qui aura des conséquences sur l'emploi. En plus de ça, on a la TPS qui va commencer le 1er janvier. Ça fait beaucoup de choses », constate-t-il.

Si le budget Wilson semble avoir réussi à rassurer les marchés financiers sur le taux de change, M. Parizeau constate qu'à l'égard du déficit, le ministre des Finances s'est contenté de « fling flang » sans grande portée et que ses projections reposent essentiellement sur l'hypothèse optimiste de taux d'intérêt à 11 % en 1990.



Au tour de l'URSS

Après la Tchécoslovaquie et la Hongrie, c'est maintenant vers l'Union soviétique que Québec souhaite se tourner pour intensifier ses relations commerciales. Le ministre des Relations économiques étrangères de l'URSS, M. Konstantin Katushev (à gauche), rencontre, hier, le premier ministre Robert Bourassa à son bureau de Montréal. L'URSS cherche de nouveaux marchés pour ses produits et a besoin de technologie et d'expertise dans des domaines précis (hydro-électricité, télécommunications, énergie, transports). L'URSS, de son côté, vend au Canada de la machinerie agricole, des voitures Lada, des jeeps et même des diamants.

Pendant que l'ANEEQ se prépare à la grève Le ministre Ryan demeure inflexible sur la hausse des frais de scolarité

Le dialogue de sourds perdure entre le ministre de l'Éducation Claude Ryan et les porte-parole étudiants. Au moment où l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ) se prépare à la grève, M. Ryan demeure inflexible sur la hausse des frais de scolarité.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

« Au Québec, avec des frais de scolarité trois fois plus bas que la moyenne canadienne, il est temps qu'on se grouille, qu'on prenne nos responsabilités, qu'on les partage mieux. Vous parlez d'un partenariat, on vous invite à ce partenariat », a déclaré hier M. Ryan aux étudiants de l'ANEEQ qui comparaissent devant la commission parlementaire chargée d'étudier la réforme de l'aide financière.

« On a fait déjà, notre part. On ne demande pas des revenus de 15 000 \$ ou de 20 000 \$ par année pour vivre pendant qu'on étudie. On peut se débrouiller, survivre... Mais on n'acceptera pas que les gens qui ont déjà de la misère à arriver, qui sont pris à la gorge, ne puissent plus y aller, à l'université. Ça, on ne le tolérera pas », a rétorqué la présidente de l'ANEEQ, Mme Josette Côté.

Les étudiants de l'ANEEQ ne digèrent pas la hausse des frais de scolarité de 130 % que leur impose le gouvernement à compter de 1990-91. Selon eux, c'est une brèche injustifiable dans l'accessibilité à l'éducation.

Pour contester cette mesure, l'association qui représente un peu moins de la moitié des associations étudiantes au Québec (110 000 étudiants), tient cette semaine des votes de grève illimitée pour le 27 février.

L'ANEEQ livrait hier son mémoire concernant la réforme de l'aide financière aux étudiants. Cette réforme vise à améliorer les conditions d'entrée des étudiants au régime d'aide financière.

Elle ajoute quelque 50 millions \$ de plus dans le régime. Le gouvernement estime que c'est là une compensation pour la hausse des frais de scolarité.

Selon l'ANEEQ, l'argument de la compensation est fallacieux. « Tous les étudiants subiront la hausse des frais de scolarité. Mais seulement 26 % d'entre eux pourront profiter de la réforme d'aide financière », a souligné Jean-Pierre Paquette, membre de l'exécutif de l'ANEEQ.

Réforme

La réforme propose 24 points d'améliorations du régime actuel d'aide financière. L'ANEEQ est en accord avec 17 de ces points. Elle admet qu'ils sont des « gains importants ». L'aide va surtout profiter aux étudiants ayant des enfants à charge et pourrait avoir

pour effet d'augmenter de 20 % le nombre de bénéficiaires du régime.

Mais l'ANEEQ rejette catégoriquement d'autres points, dont la réduction de la période d'admissibilité à la bourse, la réduction des frais de transport et l'abolition de deux mesures encourageant le retour aux études.

De plus, elle revendique le statut d'autonomie pour les étudiants. « C'est rétrograde, archaïque, dépassé, de penser qu'en 1990 les étudiants sont dépendants (de leurs parents ou de leurs conjoints) », de dire Mme Côté.

L'ANEEQ exige également la conversion de prêts en bourses. **800 millions \$**

Selon le ministre de l'Éducation, les demandes de l'ANEEQ totaliseraient près de 800 millions \$. Certaines de ces demandes pourraient être justifiées au plan des principes, a reconnu M. Ryan, mais dans le contexte actuel, le gouvernement ne peut y consentir.

« Sur les points où il existe un désaccord radical, je ne peux vous laisser entendre une possibilité de rapprochement parce que dans la mesure où je me rapprocherais de vous, je m'éloignerais de mon gouvernement », a expliqué le ministre.

Demain, les responsables de l'ANEEQ se réuniront pour discuter de la grève prévue pour le 27 février. La réunion aura lieu à Québec, non loin de l'endroit où les militants libéraux se rencon-

treront en conseil général.

L'ANEEQ compte se manifester devant le conseil général.

Travaux de la deuxième Baie James L'ONE pourrait contraindre Hydro à obtenir une autorisation fédérale

MONTREAL (d'après PC) — L'Office national de l'énergie (ONE) a évoqué, hier, la possibilité de contraindre Hydro-Québec à obtenir l'autorisation du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales avant de lui donner le feu vert pour mener ses travaux de développement de la deuxième Baie James, comme le réclamait le Grand conseil des Cris.

« Vous essayez d'obtenir un engagement d'Hydro-Québec. Nous aurons à discuter du bien-fondé d'obtenir une autorisation avant la poursuite des travaux », a dit le commissaire principal de l'ONE, Jean-Guy Fredette.

L'ONE tient présentement des audiences visant à approuver deux contrats d'exportation d'électricité ferme de 1450 mégawatts de puissance et d'énergie pour une durée de 30 ans au profit de Vermont Joint Owners et de New York Power Authority.

Le groupe Au courant et le Grand conseil des Cris réclament le rejet de ces contrats qui prévoient que le projet Grande Baie-

James construction débutera à la fin de 1990.

Le commissaire Fredette a fait ce commentaire pour faire cesser une joute oratoire stérile opposant le procureur des Cris, Robert Mainville, au vice-président de l'environnement à Hydro-Québec, Daniel Dubeau.

Ce dernier se limitait à répéter qu'Hydro-Québec entendait « respecter les lois et règlements quand ils s'appliquent à ses projets ».

Pour sa part, le représentant des Cris insistait pour savoir si Hydro-Québec se soumettrait à l'examen fédéral en cas d'échec des discussions en cours entre les ministères fédéral et québécois de l'Environnement.

Le ministre fédéral de l'Envi-

ronnement, Lucien Bouchard, a indiqué récemment son intention d'examiner les impacts environnementaux des projets de développement de la deuxième Baie James parce que le projet de Grande Baie James se situe en grande partie sur un territoire couvert par la Convention de la Baie James de 1975.

Pour éviter toute duplication avec un examen environnemental fait par le Québec, le ministre Bouchard a convenu avec le ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis, de mener des discussions pour harmoniser les processus d'examen.

Comme les discussions se poursuivent, les Cris craignent qu'elles n'aboutissent pas et que la société d'État en profite pour échapper à l'examen fédéral.

Il est prévu qu'Hydro-Québec dépose son étude d'impacts environnementaux quant à ses travaux à Grande Baie James en octobre 1990 pour obtenir l'autorisation en octobre 1991, selon M. Dubeau.

Me Mainville en déduit que les audiences publiques, s'il y en a, seront de très courte durée.

M. Dubeau estime que quatre mois seront suffisants.

Interrogé sur les travaux d'infrastructures routières donnant accès à la future centrale de Grande Baie James, M. Dubeau a reconnu avec beaucoup de réticences qu'aucune audience publique n'était prévue à cet égard. Il a soutenu ne pas y être tenu par la Convention de la Baie James.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que Annette Simard, domiciliée au 1160, rue Claire Fontaine, appartement numéro 200, Québec, et Nicole Casteller, domiciliée au 415, rue Burton, Québec, et Diane Casteller, domiciliée au 1614, rue d'Argenteuil, appartement numéro 2, Sainte-Foy, et Claire Casteller, domiciliée au 1155, avenue Turbott, appartement numéro 708, Québec, et Céline Casteller, domiciliée au 48, rue Saint-Pierre, appartement numéro 106, Québec, seules et uniques héritières de feu Gérard Casteller, décédé à Québec, le 26 juin 1988 et de son vivant domicilié au 1151, chemin Sainte-Foy, appartement numéro 4, Québec, ont accepté la succession dudit Gérard Casteller sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte reçu devant Gilles Lafamme, notaire au 20, boulevard Saint-Cyrille Est, Québec, le 7 février 1990 et déposé à la division d'enregistrement de Québec, le 9 février 1990, sous le numéro 1358080. Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire et peut être consulté à ses bureaux. Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créances à mesure qu'ils se présenteront, suivant la loi. Donné à Québec, ce 19 février 1990.

Gilles Lafamme, notaire et procureur

LES ATELIERS BATI TOUT

La réponse à tout!

à Expo Habitat de Québec

Pour tout connaître sur la pose de tire-joint, la construction d'un patio, le décapage de meubles, les techniques de scellage de fenêtres, la pose de bardeau, bref... pour trouver la réponse à tout!

Pour gagner des prix, obtenir des conseils pratiques personnalisés et participer à des démonstrations, visitez les ateliers Batitout!

Maurice Talbot,
annonceur-radio à CHRC et expert en rénovation, sera sur place pour répondre à toutes vos questions

Représentations
continuelles

UNE PRÉSENTATION DES CENTRES DE RÉNOVATION BATITOUT
en collaboration avec

LE SOLEIL
RENOVATION BRICOLAGE
3M
MULCO
AA Matériaux de construction MacMillan Bloedel
DOMTAR

CONCOURS Makita
À gagner à chaque jour, un magnifique outillage d'une valeur de 4500\$ plus de 4000\$ en prix

SALON CAMPING ▲ PLEIN-AIR ▲ CHASSE ▲ PÊCHE ▲ SALON CAMPING ▲ PLEIN-

Pour les pêcheurs pressés de pêcher...

Pour les chasseurs qui cherchent à chasser...

Pour les passionnés du plein-air...

Pavillon de l'agriculture et de la jeunesse au Parc d'exposition de Québec

1^{er} au 4 mars.

A VOIR :

- SUPER AQUARIUM
- Section vacances Québec
- tourisme camping
- Bassin de pêche à la truite

HEURES D'OUVERTURE
jeudi, de 17 h à 22 h
vendredi, de 12 h à 22 h
samedi, de 11 h à 22 h
dimanche, de 11 h à 18 h

PRIX
Adulte : 5,50 \$
Enfant de 12 ans et moins (accompagné d'un adulte) : gratuit

Salon National des Appartements au Canada Limited
Une soirée spéciale issue à la conception de notre patrimoine écologique

SALON CAMPING ▲ PLEIN-AIR ▲ CHASSE ▲ PÊCHE ▲ SALON CAMPING ▲ PLEIN-

Le cégep de Limoilou déclare la guerre aux échecs et aux abandons

Le cégep de Limoilou a déclaré la guerre aux échecs et aux abandons chez ses étudiants.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Même si le taux des échecs et des abandons de cours choisis est de 23 % et se situe dans la moyenne des cégeps du Québec, le collège de Limoilou considère qu'il y a moyen de le réduire davantage.

C'est pourquoi, les autorités collégiales ont mis en place depuis quelques mois divers moyens d'intervention visant à faciliter le passage du secondaire au collégial, l'apprentissage des élèves et

à accroître la réussite scolaire.

Selon M. Jacques Gaudreau, directeur des services éducatifs et pédagogiques au collège de Limoilou, les deux plus importants moyens utilisés sont la mise sur pied de centres d'aide en mathématiques et en français.

Ainsi le centre d'aide en français, fréquenté actuellement par 117 étudiants, propose une formule originale pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés avec leur langue écrite. Il s'agit de l'aide d'élèves-assistants à leurs

confrères et consoeurs. Ces tuteurs ou tutrices sont sélectionnés et formés pour ce rôle sous la supervision de deux enseignants de français.

Le centre se veut un support aux enseignants qui peuvent y référer tout élève qui ne maîtrise pas son français écrit. Ceux-ci sont alors jumelés par groupes de trois à un élève-assistant qui leur accorde des entrevues individuelles hebdomadaires d'une heure pour une durée minimum de cinq entrevues.

Le centre d'aide en mathématique, quant à lui, constitue une ap-

proche unique et originale s'adressant aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage au niveau collégial, parce qu'il n'ont pas ou ont mal maîtrisé certains concepts mathématiques enseignés au niveau secondaire.

Référés au centre par les enseignants, ces élèves ont d'abord droit à une rencontre individuelle qui permet de diagnostiquer de façon plus précise les notions à approfondir et la stratégie d'intervention à adopter.

Ce soutien aux élèves en difficulté en mathématiques est d'autant plus important que le cégep de Limoilou offre de nombreux programmes en techniques physiques.

Autres moyens

Pour faciliter l'apprentissage des élèves, le cégep a aussi mis sur pied divers moyens d'intervention, dont la promotion des activités départementales d'accueil et d'intégration des élèves.

À ce sujet, une intéressante activité de parrainage a été expérimentée l'automne dernier dans quatre départements du secteur professionnel où d'anciens élèves ont été jumelés à des nouveaux, pendant quatre semaines, afin de faciliter leur adaptation au collége.

Selon M. Gaudreau, toutes ces mesures visent un seul objectif : réduire le nombre d'échecs et d'abandons chez les étudiants du cégep, qui n'obtiennent leur diplôme que dans une proportion de 60 %.

Normes du travail : le préavis de 12 heures est impraticable

Selon le Conseil du patronat du Québec (CPQ), il est tout à fait irréaliste d'exiger des employeurs qu'ils donnent un préavis de 12 heures avant de réclamer des heures de travail supplémentaire de la part de leurs salariés ayant des obligations parentales.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Présentant hier le mémoire du CPQ devant la commission parlementaire sur l'avant-projet modifiant la loi sur les normes du travail, M. Ghislain Dufour a indiqué que cet élément devra être la priorité du ministre André Bourbeau lorsqu'il formulera son projet de loi.

Le président du CPQ a expliqué devant la commission qu'il était impossible, surtout dans les

entreprises à service continu, de demander 12 heures à l'avance à un employé d'effectuer des heures supplémentaires de travail. « Cette obligation est d'autant plus impraticable que des salariés avisent souvent à 15h30 qu'ils n'entreront pas au travail à 16h », de dire M. Dufour.

Le CPQ s'inquiète aussi du fait que cette mesure engendrerait une différence de traitement entre les salariés ayant des responsabilités parentales et ceux qui n'en

possèdent pas, et entre les travailleurs syndiqués et non syndiqués. Le CPQ trouve également inadmissible que le gouvernement continue de se soustraire à la loi sur les normes du travail. « Cette loi est bonne pour les autres et non pour le gouvernement », a lancé M. Dufour.

Le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle s'est montré hier réceptif aux suggestions du CPQ, mais a rappelé que son avant-projet de loi visait à mieux concilier les responsabilités familiales et les conditions de travail.



Alain BOUCHARD

La joueuse de xylophone

J'ai titré *La joueuse de xylophone*, mais j'aurais pu titrer aussi *Le chapeau de gendarme*, *Le taxi à une île* ou *Qui prend femme prend pays*. Il y a presque autant de titres qu'il y a de paragraphes.

Je veux vous raconter une belle histoire. Parce qu'il y en a assez de laides comme ça dans l'air, cette semaine, et que vous pouvez, cette fois, vous passer des miennes. Mais aussi un peu parce que je pars en vacances un p'tit bout de temps et que je voudrais vous laisser sur une bonne note, tiens...

Vrai, vrai. Une belle histoire sans coup fourré au bout, sans attrape, sans double sens, une petite histoire toute douce, toute délicieuse, toute pleine de beaux rebondissements et de beaux frissons.

Marc-Antoine a 31 ans. Andréane en a 32. Et Thomas, quatre. C'est lui, Thomas, qui se promenait avec le chapeau de gendarme sur la tête, quand je suis passé par sa maison. Son chapeau était un vieux contenant de yogourt (un grand, bien sûr... et vide, on ne peut rien vous cacher) ou de quelque chose du genre, avec la poignée qu'il s'était passée sous le menton, comme le font les gendarmes anglais.

Voilà pour *Le chapeau de gendarme*.

Marc-Antoine Demers est né à l'île d'Orléans de parents artistes — dans l'âme ou dans les mains aussi —, le 23 juin 1959, près du poêle à deux ponts, durant une tempête de neige. Il a ensuite habité chacune des six paroisses de l'île à tour de rôle.

Sa mère a été une sorte de pionnière de la restauration canadienne dans l'île et, plus jeune, Marc-Antoine a souvent mis la main aux chaudrons avec elle. En même temps qu'Andréane Boutet. Mais n'oubliez rien trop vite. « Andréane ne me regardait même pas, à cette époque », raconte le beau et grand Marc-Antoine — soit dit en passant qui a trois soeurs mais alors là... Soupire!

Les parents de Marc-Antoine se sont promenés à Montréal, aux States, au Mexique, en Allemagne, en France, des fois ensemble, des fois séparément. Et quand je dis promener, attention : il leur est aussi arrivé d'habiter ces lieux, parfois même plusieurs années.

Andréane est partie étudier à l'université Carleton. Un jour, Marc-Antoine lui a rendu visite avec l'un des frères Boutet et il a couché dans la chambre de la fille, avec... le gars. Elle avait alors 24 ans. Lui, 23. « J'ai décidé que cette fille-là m'intéressait, dit-il. Je me suis mis tout de suite à la travailler ».

Et ils se sont mariés. Puis ont eu Thomas.

Il n'y avait plus de taxis dans l'île. C'est-à-dire qu'il y avait du taxi oui : des gens transportaient des clients au noir ; mais il n'y avait plus de permis actif. Marc-Antoine s'est dit : tiens, un taxi. Et il demande le permis.

Un autre gars, de Beauport celui-là, avait déjà fait une demande. Mais quand Marc-Antoine a placé la sienne, elle a complètement échappé au premier, dans la gazette, de sorte qu'il ne l'a pas contestée. L'insulaire pure laine a donc eu le papier. L'autre a voulu s'associer. Il a même essayé un bout de temps tout seul. Mais il a pétié au fret. Demers connaissait trop bien l'île et les gens pour ne pas gagner la bataille.

Voilà pour *Le taxi à une île*.

Sous le plancher de la cuisine de la maison de Marc-Antoine, il y a un grand, grand puits, rempli d'eau pure comme le cristal. Si je vous raconte ça, c'est pour vous dire qu'il habite une vieille, vieille maison, qui en fait n'en est pas une. Il habite une ancienne école de rang convertie en maison. Mais il s'y est toujours trouvé une cuisine : à l'époque, la maîtresse d'école habitait l'école, comme dans beaucoup de cas semblables.

Marc-Antoine est seul avec Thomas depuis six mois, dans leur ancienne école de rang. Parce qu'Andréane est à Regina jusqu'à la semaine prochaine, pour fins de formation professionnelle. Elle est rentrée dans la police montée, appelée plus précisément Gendarmerie Royale du Canada. Elle avait déjà été acceptée une première fois, à 18 ans ; elle avait décliné l'offre in extremis. Elle a rattrapé en 1988, pour la bonne foi. Elle avait aussi essayé l'armée, entre-temps.

Pour le moment, elle joue du xylophone dans la fanfare de la police montée — il faut bien s'occuper un peu, entre les cours. Mais à partir du 20 mars, elle sera « police » de ville, à Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Voilà pour *La joueuse de xylophone*.

« Ce que je trouve très amusant, raconte Marc-Antoine, c'est que dans la GRC, la discipline est impitoyable, et qu'Andréane doit entre autres y faire son lit. Alors qu'ici, elle ne l'a jamais fait de sa vie : c'est toujours moi qui ai dû le faire ».

Le mari me montre plein de photos de la nouvelle « police ». Il est fier d'elle. Il l'aime. Il partage son trip au bout. « Tu vois, ici, sur ses pantalons, elle a des rayures jaunes. Ce qui veut dire qu'elle peut maintenant se déplacer en marchant. Mais tant qu'on ne les a pas, les rayures, dans la GRC, il faut se déplacer en courant ». Il n'est pas fier d'elle parce qu'elle est dans la police. Il est fier d'elle parce qu'elle a finalement réussi à devenir ce qu'elle voulait devenir ; parce qu'il fait partie d'un couple qui peut donner lieu à ce genre de choses ; parce qu'on peut être belle-fille d'artistes et être quand même dans la police ; bref, parce que la vie peut continuer de pouvoir déjouer tout le monde, si on lui en donne un peu la chance.

Non seulement leur maison de l'île est maintenant louée et le permis de taxi vendu, mais Marc-Antoine me fait voir la photo de la maison qu'ils ont déjà achetée à Campbellton. « Moi, pour commencer, je vais m'occuper de la maison et de Thomas. Après, on verra ».

Voilà pour *Qui prend femme prend pays*.

P.S. : Je le disais donc en haut de la page : des vacances. C'est ma dernière chronique de l'hiver. Je vous reviens avec le printemps, le mercredi 21 mars.

loto-québec Résultats

Tirage du 90/02/21

Banco	6	7	9	11	12
	13	18	19	24	25
	30	33	42	45	57
	60	63	64	66	67

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 90/02/23

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

loto-québec Résultats

Tirage du 90-02-21

6/6	1	1 949 984,50 \$
5/6 +	6	122 776,80 \$
5/6	234	2 407,40 \$
4/6	14 274	75,90 \$
3/6	272 271	10,00 \$

VENTES TOTALES: 15 680 020 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-02-24

No complémentaire: 18

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

ACHETEZ EN TOUTE SÉCURITÉ! EXIGEZ LA QUALITÉ

EPSON LX-810

"L'ÉCONOMIQUE"

- 200 C.P.S.
- Entraînement du papier "Smartpark/Short Tear-Off"
- Panneau de sélection "Selectype"

Idéal pour les travaux scolaires ou professionnels à la maison. WordPerfect/Lotus/Dessins

IDOS 3200, Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, 651-1882 Sans frais: 1-800-463-5285

L'ALLURE BOUDRIAS

...C'EST UN VOYAGE À PARIS

Sincères félicitations à la gagnante du concours «L'allure Boudrias... c'est un voyage à Paris» De gauche à droite: M. Pierre Tardif, gérant du magasin Armand Boudrias, Place Québec qui remet le prix à Mme Thérèse Sabourin; Mme Bernadette Labrie de Place Québec inc. et M. Gilles Girard, directeur du magasin Armand Boudrias aux Galeries de la Capitale.

Félicitations également à M. Gaston Beauséjour, gagnant du concours «L'allure Boudrias... c'est un voyage à Paris» qui reçoit ici son prix des mains de M. Louis Boudrias, directeur de Place Bonaventure.

ARMAND BOUDRIAS

AIR CHASSE PÊCHE SALON CAMPING PLEIN-AIR CHASSE PÊCHE

GAGNEZ LA DESTINATION NATURE

1er PRIX: 1 bateau ZODIAC MARK I FUTURA GT Valeur 4 500 \$

1 moteur MARINER 9.9 Incoos Valeur 2 095 \$

2e PRIX: 1 chaloupe ALTRA modèle SCAMPER Valeur 1 545 \$

1 moteur MARINER 9.9 Incoos Valeur 2 095 \$

3e PRIX: Un forfait pour 2 familles pour 5 jours à 1 POURVOIRE CLUB DES HAUTEURS Valeur 800 \$

4e PRIX: Un forfait pour 2 familles pour 5 jours à 1 POURVOIRE CLUB BATHAM Valeur 800 \$

Comment participer: Remplir le coupon ci-joint.

Le tirage aura lieu le dimanche 4 mars 90 à 17 heures.

Règlements complets disponibles au journal Le Soleil et au Salon.

Les gagnants sont responsables de la taxe provinciale (s'il y a lieu).

SALON CAMPING PLEIN AIR CHASSE ET PÊCHE

produit par Salons Nationaux des Sportsmen au Canada Limitée

Une collaboration LE SOLEIL Télévision Quatre Saisons

NOM
 ADRESSE
 VILLE CODE POSTAL
 TÉL. BUR RÉG.

• Déposer votre coupon (les fac-similés ne sont pas acceptés) à l'entrée du Salon ou au stand de LE SOLEIL pendant la durée du Salon.

AIR CHASSE PÊCHE SALON CAMPING PLEIN-AIR CHASSE PÊCHE

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Imagination demandée

Personne ne devrait s'étonner de voir les étudiants s'opposer au dégel des frais de scolarité et refuser de s'engager dans une grève inutile tout en reconnaissant l'importance d'un meilleur financement pour les universités et d'une réforme du système des prêts et bourses.

Ce qui devrait surprendre, c'est le manque général d'imagination qui caractérise l'ensemble du débat sur ces questions. Notre société subirait-elle déjà le ressac annoncé résultant de la primauté désormais accordée aux valeurs économiques?

On admet manquer d'argent: nos universités seraient sous-financées au point de risquer de compromettre la qualité de la formation qu'elles dispensent. Le blâme va aux gouvernements, comme si tout devait toujours venir des seuls pouvoirs politiques.

Heureusement, certains intervenants dans ces dossiers commencent à convenir que notre secteur privé, entreprises, commerces et milieux des affaires, pourrait peut-être consentir un effort plus consistant.

Au classement des institutions canadiennes de haut-savoir, selon Statistique Canada en 1987-1988, la province de Québec se trouve au premier rang pour le financement de ses collèges et universités avec 89,3 %, au dernier pour les frais de scolarité demandés (8,7 %) et au huitième, avant l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard, pour les autres sources de financement.

Ces chiffres expliquent en partie pourquoi le ministre responsable, M. Claude Ryan, prétend corriger la situation en « dégelant » des frais de scolarité qui n'ont pas été augmentés depuis 20 ans. Et le budget de M. Wilson lui fournit des arguments supplémentaires pour tenter de justifier sa démarche.

Pour faire avaler la médecine, l'État québécois propose à sa clientèle scolaire une réforme de ses programmes de prêts et bourses qui comporte des améliorations. Mais cela ne suffira certes pas pour attirer plus d'élèves sur les campus. Pour cultiver cette utopie, il faut être un fonctionnaire, diplômé de l'ancien régime.

Des éléments de la réforme pourraient élargir la zone inconfortable où se situent ceux qui ont actuellement accès aux prêts — il faut passer par là avant d'obtenir une bourse — et ceux qui n'y ont pas droit. Mais les étudiants doutent que cela suffise à compenser le manque de ressources qui résultera du dégel des coûts d'une session universitaire.

Heureusement, certains, comme les représentants de la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'université Laval (CADEUL) proposent des solutions de rechange et de compensation qui méritent qu'on s'y intéresse sérieusement.

Par exemple, à l'heure du bénévolat, la CADEUL parle d'une sorte de service civil volontaire rétribué par des bourses équivalentes aux contributions minimales personnelles ou familiales exigées. Elle propose la création d'un régime enregistré d'épargne-études plus la reconnaissance effective de l'éducation permanente (perfectionnement et temps partiel pour ceux qui doivent travailler).

En plus de préconiser l'imposition d'une taxe spéciale à l'entreprise privée, les étudiants accepteraient un impôt post-universitaire pour tous les diplômés. Mais ils souhaitent surtout une meilleure utilisation, par les institutions, des ressources qui leur sont allouées.

L'industrie est parfois stimulée par la pénurie. Faudra-t-il que nos universités deviennent encore plus pauvres pour que l'imagination y renaisse?

MARTINE R.-CORRIVAUULT

Défilé illégal

Les chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) piaffent. Le dialogue subsiste entre les deux parties malgré les moyens de pression. Des écoliers ont été privés de leur service avant-hier et, hier, les chauffeurs ont détourné 150 de leurs outils de travail pour manifester en ville.

Mal leur en prit. Une collision impliquant trois véhicules ajoute un élément de responsabilité civile à un acte à caractère criminel. Les chauffeurs ont entre les mains des autobus payés, assurés et entretenus par les usagers et les municipalités. Ils sont rémunérés pour les utiliser à des fins précises, et le tourisme syndical n'entre pas dans la liste...

La manifestation de jeudi est une répétition de celle du 11 mars 1987. Si on avait exigé un dédommagement à l'époque, on aurait peut-être incité les membres du Syndicat des employés du transport public du Québec métropolitain (CSN) à plus de réflexion. Le nouveau président de la CTCUQ, M. Claude Larose, passera-t-il l'éponge comme son prédécesseur? Si oui, les chauffeurs récidiveront.

Et comment qualifier cette « force syndicale » qui prive des élèves du secondaire de leur transport régulier? Les usagers d'un service public ne devraient pas souffrir à cause d'un problème de relations de travail. Encore moins quand il s'agit de personnes démunies. Les étudiants, les personnes âgées et les assistés sociaux, entre autres, n'ont pas les moyens de troquer l'autobus contre le taxi.

Il est temps de faire la lumière sur ce conflit. Le syndicat laisse clairement planer une menace de grève générale. La CTCUQ prétend satisfaire plusieurs demandes des employés dans son offre finale. Ce serait avantageusement comparable à la proposition acceptée par les chauffeurs de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, selon le président Larose. Qui a tort ou raison?

Le conseil d'administration du transporteur doit aussi prévenir dès maintenant les coups à venir. Le dépôt de nouvelles offres entretient l'espoir d'une entente négociée. Donc pas question de loi spéciale pour le moment. Rappelons-nous qu'en 1987 le contrat fut paraphé après six journées de conciliation intensive au ministère du Travail.

Par contre, il ne faudra pas hésiter à recourir au Conseil des services essentiels pour garantir le maintien d'un service décent aux usagers.

VIANNEY DUCHESNE

L'APRÈS BUDGET WILSON



Votre Opinion

N'y touchez pas!

Le gouvernement actuel n'a pas le mandat pour modifier notre régime d'assurance maladie. Toute réforme substantielle devra attendre l'approbation du peuple. Nous ne laisserons pas des administrateurs affolés mettre la hache dans un acquis aussi fondamental. Les salariés québécois ont payé pour leur système des milliards \$ en impôt. L'État doit respecter son contrat et livrer la marchandise. (...)

La vraie cause du manque d'argent des hôpitaux, c'est le manque à gagner de notre gouvernement. Et à son tour, ce manque à gagner du gouvernement est dû en majeure partie à notre coûteux régime de bien-être social pour entreprise!

Nous entretenons un programme social pour gens d'affaires qui coûte des milliards \$ par année. Des dizaines de milliers d'entreprises ne paient pas une « cenne noire » d'impôt. Exemple: en 1987, pas moins de 93 405 entreprises n'ont rien contribué sur des profits nets de 27 milliards \$.

C'est près d'un milliard \$ que le Québec perd chaque année au chapitre de l'impôt des entreprises, le double de ce qu'ont besoin nos hôpitaux pour les cinq ans à venir. (...) Solutions. Ouvrir le rapport Carter qui dort sur les tablettes depuis 1966. Faire payer les citoyens et les entreprises selon leur capacité. Enlever les abris fiscaux purement évasifs. Bref, comme le proposait la réforme Carter, nous doter d'un régime fiscal vraiment progressif et juste.

Conclusion. Les politiciens qu'on a élus jusqu'ici ont été trop lâches pour assumer leur responsabilité et mettre un terme à la massive évasion fiscale des corporations. Trop souvent, ils ont été en fait des complices voués corps et âme à l'enrichissement scandaleux du petit groupe de riches qu'effectivement ils représentent. Pourtant, il n'en tient qu'à nous, citoyens ordinaires, de débarrasser nos parlements de ces « boys » des entreprises. En attendant, tant que ce crapuleux « BS » pour gens d'affaires sera maintenu, il n'est pas question que nous renoncions à nos programmes sociaux.

Jean-Marc Boivin
Lac-Beauport

Pas de politique

Un comité dont nous ne connaissons pas les membres aurait recommandé, semble-t-il, de modifier le gilet de l'équipe de hockey de la capitale nationale, en faisant disparaître les fleurs de lys qui ornent magnifiquement bien le bas des chandails des Nordiques, sous le falacieux prétexte de « séparer (dit-on!) politique et sport » (Le Soleil, 03-01-90 - section sport). Farfelu! (...)

Faut-il rappeler que les fleurs de lys remontent à nos origines

françaises en Amérique, que

celles-ci suivirent nos ancêtres et explorateurs où qu'ils allèrent, et ces derniers déploierent bannières et pavillons parsemés de fleurs de lys, tant en Acadie, en Floride qu'en Nouvelle-France des bords du Saint-Laurent, que de ceux du Mississippi, du golfe du Mexique et de la Baie d'Hudson, jusqu'aux Rocheuses; divers endroits où s'illustrèrent preux et héros, tels que Louis Jolliet, Étienne Brûlé, père Jacques Marquette, l'invincible Pierre Lemoine d'Iberville, l'imprenable Vincent d'Abbadie de Saint-Castin, etc.

Louis Riel qu'on a criminellement pendu, parce que chef des Métis du Manitoba, héros et Père du Manitoba, ne brandissait-il pas un drapeau à fleur de lys?

Les Nordiques, appartenant il n'y a pas longtemps à des étrangers, ne craignèrent point d'afficher des fleurs de lys. Nous avons d'ailleurs souvenance que Me Marcel Aubut affirmait, il y a quelques années, que les fleurs de lys étaient là pour y rester!

De nos compatriotes de Québec, des Québécois, maintenant propriétaires des Nordiques, pu-sillanimes, auraient-ils honte des fleurs de lys de nos origines nationales? Ce serait vraiment dégueulasse s'il en était ainsi...?

Ce serait vraiment honteux de la part de l'organisation des Nordiques de donner suite à la recommandation aberrante du comité. (...)

L'équipe de hockey de Toronto, primo, s'appelle Feuille d'érable (Maple Leaf); secundo, arbore depuis toujours des feuilles de logo sur les chandails; tierço, le logo a la forme de la feuille d'érable; y voit-on connotation politique...?

Que l'on cesse donc cette petite partisanerie de voir politique là où il n'y en a point, là où il y a fleur de lys...!

Léandre Fradet
Québec

Le rôle de la presse

(...) La société humaine est plus malade que nos leaders économiques et culturels tentent de nous le faire croire. Toutes ces générations de Rambo qui s'en viennent sont présentées comme si la montée de la violence était un phénomène normal et perpétuel! Ainsi en est-il de ces injustices sociales qui sont à la source même de la délinquance chez les plus démunis et qui prétendent, font partie d'un héritage qu'on ne saurait changer!

Nos informateurs tentent trop souvent de nous faire croire que tout est encore pour le mieux dans ce monde de désordre et d'exploitation du plus faible. (...)

Il est malheureux que des pays de l'Est, du Tiers-Monde et que même certains pays d'Amérique du Sud poussent cette réforme jusqu'à se jeter corps et

âmes dans les bras de trop nombreux leaders occidentaux aux ambitions économiques douteuses. Ceux-ci auraient dû être présentés par les médias au public international sous leurs vraies images, soient celles de « marchands de canons déguisés en porteurs de libertés », ce que certains sont réellement! (...) Les médias pointent du doigt celui qui transgresse l'ordre public parce qu'il a abusé un peu trop de sa liberté par rapport à celle des autres et qu'il devra faire face à la justice; mais quand donc, nous parleront-ils de prévention sociale en se donnant des missions éducatives? La presse elle-même a faim et veut jouir d'un maximum de liberté, mais quand donc, associera-t-on droits et libertés avec devoirs et responsabilités?

La presse se plaît à dénoncer les politiciens qui se sont compromis avec l'entreprise privée. Mais dites-moi donc, pousserez-vous l'audace jusqu'à dénoncer l'entreprise privée. Mais dites-moi donc, pousserez-vous l'audace jusqu'à dénoncer l'entreprise concernée? Est-ce par solidarité entre entreprises face à l'État que l'on voudrait immaculé? Sachez que ces vérités à demi révélées laissent le public sur sa faim et le poussent à penser que les gens d'affaires ont le droit d'être corrompus et de corrompre, comme ils veulent! (...)

J'aime la presse quand elle me présente des images crues ou des tableaux amers sur la pollution et... les sources de pollution. Je respecte la presse lorsqu'elle néglige les sondages surtout en période électorale. Mais depuis qu'elle descend dans la rue et qu'elle nous montre la réalité que vivent nos vieux ou le plus petit qu'on était entrain d'oublier et que celui-ci, pour mieux se faire comprendre est obligé de lâcher un christ, alors là, je l'estime!

Gilles Paquette
St-Lazare

Faites des excuses

(Lettre à M. Robert Libman)

Les propos calomnieux que vous avez tenus ces jours derniers indignent les Québécois. Ce genre de terrorisme dénote une légèreté, une irresponsabilité et une ignorance peu communes chez un élu.

Aussi, en plus de vous faire perdre le semblant de crédibilité que vous vouliez vous arroger, vous déshonorez la communauté que vous représentez.

Un tel comportement nécessite de votre part un geste d'honneur, si vous le pouvez encore: présentez vos excuses aux Québécois et démissionnez de l'Assemblée nationale.

Jacques de Varennes
Charlesbourg

Il était temps

La promotion de l'immigration francophone, il était temps.

Enfin, notre gouvernement pose des gestes qui me semblent efficaces pour promouvoir l'immigration francophone.

Il était temps qu'on se réveille.

Je suis un Québécois qui est très fier de l'être. Je suis très ouvert à l'immigration à condition que le gouvernement prenne ses responsabilités afin que ceux qui choisissent de venir au Québec sachent que ce sont des francophones qui vivent ici. Il ne faut pas avoir peur d'aller de l'avant avec vos mesures. Madame la ministre, je vous encourage. Bravo!

Marcel Fournier
Ste-Foy

Une bibliothèque

Le projet d'une bibliothèque municipale à l'Ancienne-Lorette risque de connaître le même sort que celui de la piscine en 1978. Décidément notre ville porte bien son nom « Ancienne »; en 1990, c'est aberrant.

À une réunion régulière du conseil municipal, tenue le 13 février dernier, des citoyens sont venus parler de piastres (\$). Il est vrai que le maire Loranger s'est fait élire en 1983 sous le signe de la piastre; aujourd'hui elle lui rebondit en pleine figure. Les opposants se gardent bien de dire qu'ils sont contre la culture, contre une bibliothèque mais ils ne veulent pas en payer le prix. « Tout le monde veut aller au ciel mais personne ne veut mourir. »

Quoi qu'il en soit, la dette municipale ayant été réduite sensiblement, un surplus accumulé de 750 000 \$ étant disponible, un site de choix déjà trouvé, pourquoi s'opposer à un tel projet?

Nous sommes déjà en retard de dix ans. Toutes les municipalités voisines offrent ce service à leur population, pourquoi pas nous? Surtout ne me dites pas d'y aller... non, c'est chez nous qu'il nous faut l'implanter pour créer le goût et l'habitude de lire, écouter de la musique, de visionner un documentaire, d'assister à une conférence, etc.

Au lieu de recourir au référendum qui aurait pour conséquence d'engendrer la division, de mobiliser des énergies et de coûter 15 000 \$, unissons-nous donc pour organiser une souscription comme il a été fait pour l'Amphiglace. Surveillons les coûts pour qu'ils demeurent dans la modération et non l'exagération.

À ceux qui disent que le surplus accumulé pourrait être placé et rapporter des intérêts, je dis que la municipalité n'est pas une institution financière à but lucratif mais une dispensatrice de services à sa population qui paie des taxes.

Que le conseil municipal aille de l'avant dans la réalisation de son projet, il en a les moyens légaux et financiers et que la sobriété soit de rigueur.

Lucille M. Côte
Ancienne-Lorette

Préparation du congrès à la direction du Parti libéral

Les camps Chrétien et Martin affirment tous deux être en avance

OTTAWA (d'après PC) — Après une première semaine d'assemblées pour le choix des délégués au congrès à la direction du Parti libéral, les représentants des deux candidats qui ont démarré en tête du peloton, Jean Chrétien et Paul Martin, assurent avec la même conviction que leur homme mène la course du moins en Ontario.

Mais tous admettent que la lutte restera serrée jusqu'à la ligne d'arrivée.

Et ils sont d'accord avec les militants de Sheila Copps quand ceux-ci attribuent la troisième place à la députée de Hamilton.

En tout, des assemblées ont été tenues dans 14 circonscriptions, deux clubs collégiaux et un club féminin, en Ontario.

« Nous allons atteindre notre objectif en Ontario », prédisait hier un porte-parole du camp Chrétien, David Collette, qui se targuait de contrôler le vote de la moitié des délégués élus jusqu'à

présent, et dont l'allégeance est connue.

« Nous sommes ravis, la première semaine s'est vraiment bien déroulée », s'est réjoui Michael Robinson, responsable de la campagne Martin. Mais il tempérait aussitôt en ajoutant : « Ça va être serré jusqu'à la fin ».

Nos renseignements nous indiquent que les trois organisations sont très proches, soutenait Joe Thornley, porte-parole de la seule femme candidate, reconnaissant aussi que « nous ne sommes pas le numéro un ».

Lutte serrée

Par ailleurs, dans une région

ontarienne longtemps représentée à Ottawa par son père, Paul Martin est allé chercher, jeudi, huit des 12 délégués de Windsor-Ouest au congrès à la direction du Parti libéral de juin prochain. Les quatre autres sont allés à Jean Chrétien.

Dans les trois circonscriptions de Windsor-Ouest, d'Essex-Windsor et de St. Clair-Essex, M. Martin aura donc 20 délégués et M. Chrétien, 16.

M. Richard Pollock, président de l'Association libérale d'Essex-Windsor et organisateur politique pour Jean Chrétien, s'est réjoui des résultats, car il ne s'attendait pas à ce que son candidat fasse si bonne figure.

« C'est sûrement un bon signe », a commenté M. Pollock.

Vote anti-avortement

Devant les prétentions des uns et des autres, il devient difficile pour un observateur impartial de cerner la véritable force de chaque candidat.

Les délégués sont libres de changer d'allégeance à la dernière minute. Il y a aussi des délégués qui ne sont pas encore engagés en faveur d'un candidat, et d'autres qui appuient des idées plutôt que des candidats.

Par exemple, une demi-douzaine de délégués anti-avortement



Jean Chrétien signe l'une de ses affiches électorales pour une partisane travaillant dans son camp à Kitchener, en Ontario. Chrétien rencontrait hier les libéraux de la région.

ont été élus. On ne sait pas toutefois dans quel camp ils se rangeront, quoique les candidats Tom Wappel et John Nunziata, en queue de peloton, s'opposent tous deux à l'avortement.

Ni l'un ni l'autre de ces deux députés torontois n'a encore réussi à faire élire un seul délégué ouvertement engagé en leur faveur, pas plus que l'ex-ministre québécois de l'Environnement Clifford

Lincoln, qui a été défait le 12 février dans l'élection partielle de Chambly.

Officiellement, M. Lincoln est toujours candidat mais on s'attend à ce qu'il se retire.

L'unilinguisme anglais déborde vers l'Ouest

WINNIPEG (PC) — Mine de rien, sans tambour ni trompette, la vogue de l'unilinguisme anglais a franchi les frontières de l'Ontario, pour atteindre deux municipalités rurales du Manitoba et de la Saskatchewan.

À Wallace, au Manitoba, le conseiller Alex Gabrielle a dit que la motion d'unilinguisme, qu'il a lui-même présentée, a pour but d'empêcher la province de se transformer en « une autre Irlande du Nord ».

« Lorsqu'ils (les francophones) réclament leur propre commission scolaire et leurs propres écoles, a-t-il souligné, je ne suis pas d'accord. J'ignore où tout cela va finir. »

Il faisait allusion à la récente demande des parents de langue française du Manitoba d'avoir une commission scolaire distincte pour administrer les écoles françaises. Ces écoles sont actuellement sous le contrôle des commissions scolaires anglaises.

M. Gabrielle, dont le père par-

lait français, mais lui non, a expliqué : « Si vous voulez éteindre un feu, il faut le faire avant qu'il ne devienne trop grand. Autrement, il est trop tard ».

Un autre conseiller, M. Russ Hutchison, a fait remarquer pour sa part qu'il « y a probablement plus d'Allemands et d'Ukrainiens ici que de Français ».

En Saskatchewan

La mairesse de Vanguard, en Saskatchewan, Mme Dorothy Sanderson, a noté que la résolution d'unilinguisme anglais a été adoptée le 5 février dernier, mais qu'on avait attendu pour connaître les réactions des habitants de la municipalité avant de l'annoncer publiquement.

« Nous savons maintenant, a-t-elle dit, que nous nous conformons aux vœux de la population. »

Des olives en conserve à éviter absolument

Entre 5000 et 11 000 boîtes de conserve d'olives mûres de marque Tosca, disséminées sur le marché canadien, sont considérées comme dangereuses par Santé et Bien-Être Canada.

par GILLES ANGERS
LE SOLEIL

En effet, ces olives noires dénoyautées de catégorie choix contenues dans des boîtes métalliques de 398 ml peuvent avoir des bactéries de nature à causer le botulisme.

« Le botulisme résulte d'une toxine secrétée par une bactérie commune. Les malaises gastro-intestinaux, le vertige, la vision brouillée ou double, la sécheresse de la bouche, la déglutition pénible, la difficulté de respirer comptent parmi les symptômes de cette maladie qui peut entraîner la mort d'enfants et de personnes âgées »,

déclare le Mme Phi-Bang Ngô Dansereau, microbiologiste à la direction de la protection de la santé de Santé et Bien-Être Canada.

Par ailleurs, sur les 600 caisses de conserves d'olives importées d'Espagne, 450 sont présentement disséminées sur le marché du détail canadien. Cependant, Santé et Bien-Être Canada ignore encore s'il s'en trouve au Québec.

Mais, rend compte Mme Ngô Dansereau, aucun cas d'intoxication par les olives Tosca n'a été jusqu'à présent enregistré. Elle n'en recommande pas moins au public de s'abstenir absolument de consommer ce produit.

MICROBEC
Le retour des tours!

- AT-286 MicroBec (Landmark-16MHz)
- Compatible à 100% avec IBM
- Boîtier Tower (tour/vertical)
- 1024k (1meg) RAM Ows ext. à 4MB
- Carte maîtresse VLSI (8 fentes d'ext.)
- 2 lecteurs (5 1/4" et 3 1/2")
- Sorties série, parallèle et jeu
- Clavier BTC 102 touches bilingue
- Moniteur Datatrain 12" monochrome
- Carte ATI Hercules/CGA
- Souris Genius avec logiciel de dessin
- Disque rigide 42MB 28ms Western
- Cours d'initiation d'une journée
- Support téléphonique pour 1 mois
- Manuel de DOS 3.30/4.01 français
- Garantie 1 an (pièces et m. o.)
- DÉLAI DE LIVRAISON: 6 HEURES

Financement pour étudiants

Prix de quantité

- 1 personne \$1939
- 2 personnes \$1699
- 3 personnes Imaginez!

Options disponibles

- Moniteur monochrome 14" 40\$
- Moniteur couleur VGA 450\$
- Moniteur Multisync 1024x768 750\$
- Imprimante Raven PR-9101 285\$
- Supplément pour souris Logitech.. 70\$
- Filtre de ligne et prot. de surtension.. 19\$
- Tapis à souris 9,95\$
- Manette de jeux Gravis 57\$
- Paiement sur carte de crédit 2%

1010, boul. des Capucins, Québec (418) 529-6322



PORTES OUVERTES

À l'Unité de médecine familiale de l'Hôpital du Saint-Sacrement, une activité exceptionnelle pour petits et grands en compagnie du personnel de l'hôpital, des clowns et des enfants!

- ateliers de simulation médicale
- sketches
- ballons
- prix à gagner

Les 24 et 25 février, de 13 h à 17 h

1050, chemin Sainte-Foy (entrée accessible par le stationnement de l'hôpital, gratuit pour l'événement)

Pour information: 682-7594

Mon médecin de famille... pour la vie!



UNITÉ DE MÉDECINE FAMILIALE

HÔPITAL du Saint-Sacrement



Le nombre de fonctionnaires est à son plus bas niveau en 17 ans

4,7 millions \$ de l'heure pour rembourser la dette fédérale

OTTAWA (d'après PC) — Le nombre de fonctionnaires fédéraux n'aura jamais été aussi bas depuis 1973 — une diminution de 12,377 depuis 1985 — alors que le service de la dette n'aura jamais coûté aussi cher aux Canadiens, c'est-à-dire 41,2 milliards \$ en intérêt, soit 4,7 millions \$ de l'heure.

C'est ce qui ressort du budget des dépenses gouvernementales, déposé hier aux Communes par le président du Conseil du Trésor, Robert de Cotret.

Le gouvernement fédéral dépensera 147,6 milliards pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1991, une hausse de 5,1 % sur l'année précédente.

Le Trésor a été incapable de fournir, comme le veut la tradition, le plan détaillé de l'ensemble des intentions du gouvernement pour la plupart des ministères et

agences visés par le budget, ce qui empêche de voir avec précision la portée des obligations du gouvernement.

Malgré l'impossibilité du gouvernement à produire 14 documents touchant pas moins de 65 % des dépenses gouvernementales, les chiffres déposés démontrent que le Plan de contrôle proposé par le ministre Wilson vise surtout à réduire la progression des dépenses gouvernementales plutôt que d'effectuer de réelles coupes.

Malgré les compressions, le ministère du Revenu obtient l'équi-

valent de 1300 nouveaux postes, dont 500 pour l'implantation de la taxe sur les produits et services, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Le budget de Revenu Canada augmentera de 161,1 millions \$.

La Défense épargnée

La Défense nationale est probablement le ministère qui a été le plus épargné puisque son budget d'opération est passé de 11,4 milliards \$ en 1989-90 à 12 milliards \$ en 1990-91, une augmentation de plus de 665 millions \$ alors que tout le monde s'attendait à des réductions draconiennes à ce chapitre.

Toutefois, c'est probablement le Secrétaire d'État aux affaires extérieures, Joe Clark, qui aura le plus défendu son secteur devant les membres du Cabinet.

Le budget des Affaires extérieures s'élève à 1,1 milliard \$, soit une augmentation de 56,6 millions \$.

Par ailleurs, l'Agence canadienne de développement international bénéficiera d'une budget opérationnel de 2,2 milliards \$, soit une augmentation nette de 165 millions \$. La Société pour l'expansion des exportations a reçu 60 millions \$ de plus.

Le ministère de l'Environnement bénéficiera d'un budget de

972,9 millions \$, une augmentation de 102 millions \$. Des tranches additionnelles de 27,3 millions \$ pour le nettoyage des sites dangereux et la dépollution du Saint-Laurent, 13,7 millions \$ pour les Grands lacs, 10,3 millions pour le Plan de destruction des BPC et 8 millions \$ pour des programmes à frais partagés avec les provinces.

Le ministère de Michael Wilson sera aussi bien servi avec un budget de 49,6 milliards \$, soit une augmentation nette de 2,5 milliards. Une somme de 1,8 milliard \$ de plus pour payer les frais d'intérêt de la dette publique et 868 millions \$ en crédit de péréquation aux provinces.

Santé nationale et bien-être social aura un budget de 33,7 milliards \$, soit une augmentation de 1,8 milliard \$.

La grosse part de cette augmentation, soit 1,1 milliards \$, sera versée au programme des paiements de sécurité de vieillesse, du supplément de revenu garanti et des allocations de conjoint. Une autre tranche de 518 millions \$ sera versée aux provinces dans le cadre du Régime d'assistance publique.

Le ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, dont le budget sera de 914,7 millions \$, a perdu dans l'exercice plus de 225 mil-

lions \$ en raison surtout de l'élimination du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur.

L'autre grand perdant est le ministère de l'Agriculture avec un manque à gagner de 411,6 millions \$. Une tranche majeure de 365,6 millions \$ a été amputée suite à l'achèvement du Programme canadien d'aide pour les pertes des récoltes dues à la sécheresse de 1988.

La Banque fédérale de développement, qui s'est rendue célèbre en prêtant aux clubs de danseuses nues, a vu son budget amputé d'une somme de 18,7 millions \$ et le gouvernement lui a demandé, avec un budget de 15,2 millions \$, de prendre les moyens pour attirer du capital de risque du secteur privé pour poursuivre ses opérations.

Le Secrétariat d'État aura un budget de 3,3 milliards \$ pour poursuivre ses activités. Il a perdu plus 54,2 millions \$ au titre de



C'est le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, qui a annoncé les bonnes et mauvaises nouvelles, hier aux Communes, sous le regard inquiet de son collègue Michael Wilson.

l'enseignement postsecondaire et 18,4 millions \$ en subventions et contributions.

Le caporal Desbiens est remis en liberté

Le caporal Jean-Marie Desbiens a été remis en liberté hier. Le juge Laurent Dubé a pris en délibéré le verdict qu'il rendra, le 13 mars, dans le dernier procès que devait subir le militaire de 38 ans.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

En attendant, le cuisinier a pu reprendre sa liberté, compte tenu qu'il avait déjà obtenu un cautionnement dans cette cause. La seule interdiction qui lui a été faite est de ne pas communiquer avec la présumée victime dont le témoignage a été présenté en preuve hier. L'adresse que Desbiens a donnée comme lieu où il résidera est celle de sa résidence, à Courcellette.

Le procès tenu hier concernait la première accusation portée contre Desbiens, en novembre dernier. Il aurait incité à des contacts sexuels deux jeunes de 12 et 13 ans.

La preuve de la poursuite a été faite par admission, en ce sens que le procureur de la Couronne, Me René Verret, a déposé la déclaration libre et volontaire du militaire. Il a ensuite fait lecture de celle de la présumée victime âgée de 13 ans.

Pour jouer...aux cowboys

En substance, Desbiens a demandé aux deux jeunes de l'attacher à un arbre pour jouer aux cowboys. Ces derniers ont refusé et, le militaire n'ayant pas insisté, ils sont partis.

D'après sa déclaration, Desbiens s'est alors masturbé, ignorant que les jeunes l'épiaient. De son côté, la présumée victime n'a pu affirmer si l'homme savait qu'ils étaient toujours là.

« Je voulais savoir si on peut avoir une certaine satisfaction sexuelle en étant attaché », a expliqué le caporal dans sa déclaration. De son côté, son avocat, Me Pierre

Desruisseaux, n'a pas présenté de preuve.

Connaissance nécessaire ?

Pour déterminer la culpabilité de l'accusé, a conclu le juge Dubé, il faut se demander s'il est nécessaire que les enfants connaissent l'intention illégale de l'accusé. Dans la négative, il est coupable.

C'est pourquoi Me Desruisseaux avait auparavant plaidé qu'il n'existe aucune preuve selon laquelle Desbiens s'est masturbé de façon délibérée au vu des enfants. S'il n'a commis aucun geste indécent en leur présence, il ne les a pas non plus incités à en faire.

Quant à Me Verret, il a soutenu que c'est l'état d'esprit de l'accusé qui importe et non celui des présumées victimes. Il n'est pas nécessaire, selon le procureur, que les victimes connaissent le caractère sexuel de l'invitation.

Légère crise cardiaque

Par ailleurs, Me Desruisseaux a confirmé hier que Desbiens a été victime d'une légère crise cardiaque durant son témoignage à l'enquête préliminaire de son épouse Gabrielle Grenier, mardi. Un électrocardiogramme pratiqué mercredi à l'infirmerie du centre de détention de Québec l'a démontré.

Le détenu a cependant pu réintégrer sa cellule. Son avocat a souligné son état de santé au juge Dubé avant que sa cause soit entendue.

Un peu plus tôt, il avait insisté auprès de son avocat pour faire face immédiatement à la justice. Le juge Dubé s'est assuré de ses intentions et Desbiens a répondu « oui, votre honneur » quand il lui a été demandé s'il se sentait assez bien.

UN MESSAGE DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC



M. MARIUS BRISSON
président d'honneur

Il est probable encore aujourd'hui que certaines gens puissent croire être à l'abri de la problématique du suicide et ce, de près ou de loin. L'an dernier, le Centre de Prévention du Suicide ouvrait mille huit cent quatre-vingt trois (1 883) dossiers. De plus, le Québec détient le haut du pavé quant au taux de suicide chez les 15-29 ans, en Occident.

Le C.P.S. de Québec a maintenant 10 ans. Ces années ont permis d'affiner une expertise maintenant reconnue pour répondre à une demande croissante. Se rapprocher de la population demeure notre priorité pour promouvoir d'abord l'information sur un mal qui n'a pas de visage.

Ce travail nécessite la mobilisation de ressources humaines et techniques imposantes. À cet égard, le C.P.S. vit de subventions octroyées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (90% du budget annuel). Or, cet argent ne nous permet plus d'obtenir la visibilité souhaitée quant aux différents services qu'offre notre organisme.

Conséquemment, le C.P.S. a dû mettre sur pied des campagnes de levée de fonds qui, depuis cinq ans, assurent nos services à la communauté. Toutefois, très peu d'acquisitions sont assurées d'année en année. Les dons recueillis servent directement à maintenir nos services mais aussi, autant que faire se peut, à améliorer la qualité de ceux-ci. Parce que nous savons que personne n'est à l'abri du désespoir.

Le suicide, on s'en parle avant qu'il soit trop tard.

Envoyez vos dons: Centre de Prévention du Suicide de Québec inc.
141, rue St-Jean, Québec (Québec) G1R 1N4

N.B. Pour fins d'impôt, nous vous retournerons un reçu. N'oubliez pas d'y indiquer votre adresse de retour.

UNE GRACIEUSETÉ **LE SOLEIL**

★ LA BAIE ★

LES 8 HEURES

LE SAMEDI
24 FÉVRIER 1990

VENEZ VITE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD!

TOUS LES SACS À MAIN EN STOCK
25% DE RABAIS*

Sauf les marques Liz Claiborne, La Benet et Lancel. *25% de rabais sur le prix ordinaire.
Sacs à main, rayon 210

TOUS LES GANTS POUR FEMME
40% DE RABAIS*

Le choix comprend les gants en cuir coupe et cousu. Les gants Isotoner exceptés. Le choix varie selon le magasin. *40% de rabais du prix étiqueté.

VÊTEMENTS MOLLETONNÉS BELOTTI TOUT COTON POUR HOMME
40% DE RABAIS

Hauts en molleton bien épais à encolure ras du cou, avec pantalons assortis. Tailles P.M.G.TG. Ord. 40\$. Solde 23,99 ch

CHANDAILS BELOTTI POUR HOMME
25% DE RABAIS

3 modèles à col roulé au choix en fil bigarré, mini ou à bandes. Tailles P. à TG. Ord. 50\$. Solde 37,50 ch.

RÉVEIL-RADIO BEAUMARK AVEC LECTEUR DE CASSETTE
50% DE RABAIS

Réveil par radio ou sonnerie. Arrêt automatique et alimentation de secours par piles. Ord. 69,99. Solde 34,99 ch.

TOUTES LES CULOTTES ORDINAIRES ET CULOTTES BIKINIS POUR FEMME
25% DE RABAIS

Incluant Jockey for Her, Eliza, Calvin Klein, Hanna, Baycrest et autres. Tailles P.M.G.TG. Ord. 2,29 à 14\$. Solde 1,71 à 10,50 ch.

SERVIETTES KENT EN TISSU-ÉPONGE
50% DE RABAIS

De Wabasso. 6 teintes unies. Serviette de bain, essuie-main, débarbouillette. Ord. 5\$ à 11\$. Solde 2,49 à 5,49 ch.

LAMPES DE BUREAU EN BOÎTE
40% DE RABAIS*

Choix incluant lampes à pince. Disponibles dans certains magasins seulement. *Sur le prix ordinaire.
Lampes, rayon 445

TOUS LES MANTEAUX ET VESTES EN CUIR POUR HOMME
40% DE RABAIS*

Dans certains magasins. *40% de rabais sur le prix ordinaire.
Vêtements d'extérieur pour homme, rayon 310

MODE AUTOMNE ET HIVER POUR JEUNE FILLE
30% ET 50% DE RABAIS*

*50% de rabais sur le prix ordinaire. *30% de rabais sur les prix déjà réduits. Comprend les tenues habillées et tout-aller. Mexx, Esprit, etc.
Mode pour jeune fille, rayons 483, 410, 475 et 813

TOUS LES COORDONNÉS INTERCHANGEABLES DÉJÀ EN SOLDE POUR FEMME
25% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

Incluant vêtements d'automne et du temps des Fêtes. Ord. 42\$ à 110\$. Dernier prix 20,99 à 76,99. Maintenant 15,74 à 57,74 ch.

TOUTES LES BOÎTES DE RANGEMENT
50% DE RABAIS

Economie d'espace et d'argent. Ord. 59,99 à 139\$. Solde 29,99 à 68,99 ch.

INTERPHONE FISHER PRICE
5 \$ DE RABAIS

Appareil très sensible à son variable avec témoin lumineux voyant de charge de la pile, etc. N° 1510. Ord. 59,99. Solde 54,99 ch.

TOUS LES SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES PLAYTEX POUR FEMME
25% DE RABAIS

Ord. 8\$ à 29,50. Solde 6\$ à 22,12 ch.

VENTILATEURS
25% DE RABAIS

Modèle pour le plafond, en blanc seulement. Ord. 59,99. Solde 44,99 ch.

TOUS LES CHAPEAUX À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMME
30% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

Marques célèbres comme Biltmore, Stetson, Totes et autres. Assortiment de grandeurs et de teintes. Ord. 3,99 à 60\$. Solde 2,79 à 42,5 ch.

TOUTES LES CEINTURES POUR FEMME
20% DE RABAIS

Ceintures en cuir, en daim ou en cuir verni au choix, dans un grand assortiment de teintes. Incluant nouveaux modèles du printemps. Ord. 12,5 à 45\$. Solde 9,60 à 35,99 ch.

TOUS LES TÉLÉPHONES
20% DE RABAIS

Northern Spirit, G.E., Beaumark et autres. Ord. 29,99 à 89,99. Solde 23,99 à 71,99 ch.

ASSORTIMENT D'OREILLERS
25% À 60% DE RABAIS

Plusieurs modèles dont certains à bourre de plumes ou de duvet. Choix de bourres et de formats. Grands formats dans certains magasins.

TOUS LES PANTALONS SPORT ET HABILLÉS DÉJÀ EN SOLDE POUR HOMME
25% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

Pantalons en flanelle de laine, en velours côtelé et autres. *25% de rabais sur prix déjà en solde.

COLLANTS À PRIX BUDGET
20% DE RABAIS

Incluant modèles n° 150 à pointe renforcée, n° 159 taille TG, n° 190 à culotte de soutien et autres. Nuances de base et mode. Ord. 1,99 à 6,49. Solde 1,59 à 5,19 ch.

TOUS LES BIJOUX MODE
20% DE RABAIS

Colliers, boucles d'oreilles et bracelets. Incluant tous les nouveaux bijoux du printemps et de l'été. *20% de rabais sur prix étiquetés.

TOUTES LES CHAUSSURES DE SPORT DÉJÀ EN SOLDE POUR HOMME, FEMME ET ENFANT
30% DE RABAIS*

Le choix peut varier selon le magasin. *25% de rabais sur le prix ordinaire.

TOUS LES VÊTEMENTS DE SKI BAYSPOUT
60% DE RABAIS*

Assortiment complet de vêtements incluant blousons et vestes de longueur "instructeur". Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 80\$ à 200\$. Solde 31,99 à 79,99 ch.

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!



VOS CARTES SONT MAÎTRESSES! Nous ne brouillons pas les cartes. À la Baie, vous jouissez d'un grand crédit!

la Baie